



ELECTRICITÉ GÉNÉRALE & INDUSTRIELLE  
AUTOMATISME - INFORMATIQUE



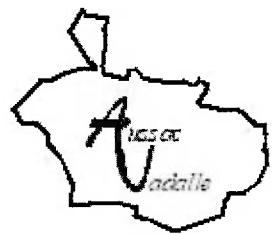
## DOSSIER OFFRE

—

COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE  
61 rue de la République  
16560 AUSSAC-VADALLE

**CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENIOR**  
**16560 AUSSAC-VADALLE**

**LOT N° 13 : Électricité – Chauffage - VMC**



## ACTE D'ENGAGEMENT

### MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

**Pouvoir adjudicateur : Commune d'Aussac-Vadalle**

**Objet de la consultation :**  
**Construction d'une Résidence Senior**  
**Réf : 2023-H05**



**Adresse courriel utilisable par l'acheteur pour toute correspondance avec le candidat durant la procédure de passation**  
(demande de régularisation, invitation aux auditions, notifications etc...) :

contact@debage-systemes.com

**Article 1 : Objet du Marché**

Le marché régi par le présent document est un **marché de travaux** pour la réalisation de la prestation suivante : **travaux portant sur la construction d'une Résidence Senior de la commune d'Aussac-Vadalle**

Cet acte d'engagement correspond au lot n°13 (*à compléter par le candidat*) de la procédure de passation du marché public.

Cet acte d'engagement correspond (*à cocher et compléter par le candidat*)

[ ] à l'offre de base :

[ ] à la variante suivante : .....  
[ ] à la variante suivante : .....  
[ ] à la variante suivante : .....  
[ ] à la variante suivante : .....

**Article 2 : Identification du pouvoir adjudicateur****2.1. Pouvoir adjudicateur**

Mairie de Aussac-Vadalle  
61, rue de la République  
16 560 Aussac-Vadalle

Téléphone : 05 45 20 61 60  
Courriel : mairie@aussac-vadalle.fr

**2.2. Comptable public assignataire**

Le comptable public assignataire des paiements est Monsieur le Trésorier de la commune de Aussac-Vadalle

SGC de RUFFEC

**Article 3 : Identification des contractant(s)**
*Zone à compléter par le candidat*
**Signataire**

Nom : DEHUREAUX  
 Prénom : Philippe  
 Qualité : Chef d'Entreprise

- Signant pour mon propre compte  
 Signant pour le compte de la société  
 Signant pour le compte de la personne publique prestataire  
**et**  
 Agissant en tant que prestataire unique  
 Agissant en tant que membre du groupement défini ci-après  
 Solidaire       Conjoint  
 En cas de groupement conjoint, le mandataire est :  
 Solidaire

**Prestataire individuel ou mandataire du groupement**

Raison sociale : DELAGE SYSTEMES - CHARANTELEC  
 Adresse : La Croix de Guillot  
 .....  
 .....

Code postal : 16380  
 Bureau distributeur : FEUILLADE  
 Téléphone : 05 45 70 25 77  
 Fax : .....  
 Courriel : contact@delage-systemes.com  
 Numéro SIRET : 414 780 494 00-10-3  
 Numéro au registre du commerce : 414 780 494  
 Ou au répertoire des métiers : .....  
 Code NAF : 4321 A

***En cas de groupement :***
**Cotraitant n°1**

Raison sociale : .....  
 Adresse : .....  
 .....  
 Code postal : .....  
 Bureau distributeur : .....  
 Téléphone : .....  
 Fax : .....  
 Courriel : .....  
 Numéro SIRET : .....  
 N° Reg. com. : .....  
 N° rép. Métiers : .....  
 Code NAF/APE : .....

**Cotraitant n°2**

Raison sociale : .....  
 Adresse : .....  
 .....  
 Code postal : .....  
 Bureau distributeur : .....  
 Téléphone : .....  
 Fax : .....  
 Courriel : .....  
 Numéro SIRET : .....  
 N° Reg. com. : .....  
 N° rép. Métiers : .....  
 Code NAF/APE : .....

## Construction d'une résidence Senior – commune d'Aussac-Vadalle

Le titulaire, après avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché, s'engage, sans réserve, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies par le marché.

De même, le titulaire s'engage (ou engage le groupement dont il est mandataire) sur la base de son offre (ou de l'offre du groupement exprimée au sein du Bordereau des Prix Unitaires

L'offre ainsi présentée le lie pour une durée de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

### Article 4: Offre de prix

#### 4.1. Montant du marché à *titre indicatif*

Seul le Bordereau des Prix Unitaires fait foi

#### MONTANT GLOBAL TOUTES TRANCHES CONFONDUES

*hors option photovoltaïque et visiophone*

<b>Montant hors TVA</b>	..... 88 781,07 .....€
<b>Montant TVA (taux de 20,00%)</b>	..... 17 756,21 .....€
<b>Montant TVA incluse</b>	..... 106 537,28 .....€

#### *Montant global toutes tranches confondues TTC (en lettres)*

*Cent six mille cinq cent trente sept euros et vingt deux centimes* .....euros

#### MONTANT TRANCHE FERME *Hors option photovoltaïque et visiophone*

<b>Montant hors TVA</b>	..... 50 475,02 .....€
<b>Montant TVA (taux de 20,00%)</b>	..... 10 095,00 .....€
<b>Montant TVA incluse</b>	..... 60 570,02 .....€

#### *Montant Tranche ferme TTC (en lettres)*

*Sixcent quatre mille cinq cent soixante dix euros et deux centimes* .....euros

#### MONTANT TRANCHE OPTIONNELLE

*Hors option photovoltaïque et visiophone*

<b>Montant hors TVA</b>	..... 38 366,05 .....€
<b>Montant TVA (taux de 20,00%)</b>	..... 7 661,21 .....€
<b>Montant TVA incluse</b>	..... 45 967,26 .....€

#### *Montant tranche optionnelle TTC (en lettres)*

*Quarante cinq mille neuf cent sixante sept euros et vingt six centimes* .....euros

*Tranche optionnelle : voir 4 Devis Dekeye systèmes joint.*

## Construction d'une résidence Senior – commune d'Aussac-Vadalle

### 4.2. Compte(s) à créditer

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant du crédit des comptes ci-après :

*Zone à compléter par le candidat*

Contractants	Banque	Agence	Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
DELAGE SYSTEMES	SOCIETE GENERALE	ANGOULEME	30003	00090	00020091512	57

### 4.4. Avance

Le(s) prestataire(s) désigné(s) à l'article 3 (*cocher la case correspondante*) :

- ne refuse(nt) pas de percevoir l'avance  
 refuse(nt) de percevoir l'avance

**En un seul original**

<b>LE(S) TITULAIRE(S) :</b> A Feuillade , le 11/01/2024 <i>(Cachets et signatures)</i>
<b>DELAGE SYSTEMES</b> La Croix Guillot - 16380 FEUILLADE Tél. 05 45 70 25 77 Siret 414 780 494 00103 - APE 4321 A TVA FR 80 414 780 494

<b>LE MAITRE DE L'OUVRAGE :</b> Monsieur le Maire d'Aussac_Vadalle accepte la présente offre.  A , le <i>(Cachet et signature)</i>
--

**BPU - DQE**

Affaire n°2023-H05 - Résidence senior - Aussac-Vadalle

**Lot n°13 - ELECTRICITE/CHAUFFAGE/VMC**

Code	Désignation	Unité	Quantité	P.U. HT	Montant HT
<b>13.1</b>	<b>GENERALITES</b>				
13.1.1	OBJET DU MARCHE	PM			
13.1.2	NORMES ET REGLEMENTS	PM			
13.1.3	TRAVAUX A EXECUTER	PM			
13.1.4	OUVRAGES PREVUS	PM			
13.1.5	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES	PM			
13.1.6	ETABLISSEMENTS DES PLANS ET RESERVATIONS	PM			
13.1.7	PROCEDURE D'APPROBATION DES DOCUMENTS	PM			
13.1.8	DEFINITION DES PRESTATIONS	PM			
13.1.9	ORIGINE-QUALITE DES MATERIELS ET APPAREILS	PM			
13.1.10	CONDITIONS DE RECEPTION TECHNIQUE	PM			
13.1.11	FRAIS DE CONTROLE	PM			
13.1.12	GARANTIE	PM			
13.1.13	BASE DE CALCUL DES CONDUCTEURS	PM			
13.1.14	DOCUMENTS A FOURNIR ET A ETABLIR	PM			
13.1.15	ESSAIS ET FONCTIONNEMENT	PM			
13.1.16	ECHANTILLONS	PM			
13.1.17	OFFRE DE PRIX	PM			
13.1.18	COORDINATION	PM			
	<b>Sous Total</b>				
<b>13.2</b>	<b>NOTA IMPORTANT</b>	<b>P.M</b>			
	<b>Sous Total</b>				
<b>13.3</b>	<b>PHASES DES TRAVAUX</b>				
	<b>Sous Total</b>				
<b>13.4</b>	<b>RESIDENCE SENIORS</b>				
13.4.1	INSTALLATION DE CHANTIER	Ens.	1,00		
	Coffret de branchement de chantier monophasé	Ens.	1,00	434,93	434,93
	Coffrets de chantier équipés de 4 prises de courant 10/16A+T	Ens.	1,00	252,22	252,22
13.4.2	MISE A LA TERRE	Ens.	1,00		
	Ensemble salle d'activités et ateliers B et C	Ens.	1,00	2 686,30	2 686,30
13.4.3	LIAISONS EQUIPOTENTIELLES	Ens.	1,00	228,00	228,00
13.4.4	LIGNE D'ALIMENTATION	Ens.	1,00	3 510,00	3 510,00
13.4.5	INCORPORATION ET APPAREILLAGE	P.M			
13.4.6	RACCORDEMENT FIBRE	Ens	1,00	1 605,81	1 605,81
13.4.7	ALIMENTATION DIVERSES EXTERIEURES	Ens	1,00		
13.4.7.1	- alimentation pompe cuve de récupération d'eaux de pluie	U	1	88,90	88,90
13.4.7.2	- alimentation arrosage automatique	Ens.	1,00	88,90	88,90
13.4.8	ETANCHEITE A L'AIR/CALFEUTREMENT				0,00
13.4.8.1	Test d'étanchéité	Ens	5,00	594,80	2 974,00

Sous Total		11 869,06		
13.5	BATIMENT A - SALLE D'ACTIVITES			
13.5.1	TABLEAU GENERAL BASSE TENSION	Ens.	1,00	1 590,68
13.5.2	Eclairage extérieur			1 590,68

Gouedo Conception & Expertises -

Le : 28/11/2023

143 rue de Montmoreau - 16000 Angoulême

Page : 30

## QUANTITATIF ESTIMATIF

Affaire n°2023-H05 - Résidence senior - Aussac-Vadalle

### Lot n°13 - ELECTRICITE/CHAUFFAGE/VMC

Code	Désignation	Unité	Quantité	P.U. HT	Montant HT
13.5.2.1	Fourniture et pose de luminaires en applique	U	6	101,63	609,78
13.5.2.2	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir à voyant	U	2	65,04	130,08
13.5.3	Salle d'activités - Eclairage intérieur				
13.5.3.1	Fourniture et pose de dalle led en plafond	U	7	126,45	885,15
13.5.3.2	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir	U	2	65,04	130,08
13.5.4	Tisanerie - Eclairage intérieur				
13.5.4.1	Fourniture et pose de dalle led en plafond	U	1	126,45	126,45
13.5.4.2	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	64,26	64,26
13.5.5	Tisanerie - Eclairage intérieur				
13.5.5.1	Fourniture et pose de luminaires en applique	U	1	101,41	101,41
13.5.5.2	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	64,26	64,26
13.5.6	Bureau - Eclairage intérieur				
13.5.6.1	Fourniture et pose de dalle led en plafond	U	1	126,45	126,45
13.5.6.2	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	64,26	64,26
13.5.7	WC - Eclairage intérieur				
13.5.7.1	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	1	101,63	101,63
13.5.7.2	. Detecteur à extinction progressive	U	1	39,36	39,36
13.5.8	Salle d'activités / Tisanerie - Alimentation électrique				
13.5.8.1	Prises de courant :				
13.5.8.2	. PC 16A+T à répartir dans la salle d'activités - Hauteur 50 cm du sol	U	7	73,96	517,72
13.5.8.3	. PC 16A+T plan de travail	U	4	73,96	295,84
13.5.8.4	. PC 16A+T réfrigérateur	U	1	73,96	73,96
13.5.8.5	Alimentation plaque induction	U	1	130,57	130,57
13.5.8.6	Alimentation hotte	U	1	73,96	73,96
13.5.8.7	Alimentation splits - Quantité à confirmer par étude chauffagiste	U	2	42,40	84,80
13.5.8.8	Alimentation + détecteur automatique de fumée	U	1	106,23	106,23
13.5.8.9	Alimentation bouche hygroréglable VMC	U	1	32,65	32,65
13.5.8.10	Alimentation chauffe-eau	U	1	64,26	64,26
13.5.8.11	Prise RJ45	U	2	88,91	177,82
13.5.8.12	Prise TV	U	1	79,13	79,13
13.5.8.13	Alimentation panneaux photovoltaïques	U	1	45,91	45,91
13.5.9	Bureau - Alimentation électrique				

13.5.9.1	Prises de courant :				
13.5.9.2	. PC 16A+T à répartir dans la salle d'activités	U	2	73,96	147,92
13.5.9.3	Alimentation splits	U	1	42,40	42,40
13.5.9.4	Alimentation + détecteur automatique de fumée	U	1	106,23	106,23
13.5.9.5	Alimentation bouche hygroréglable VMC	Ens.	1,00	32,65	32,65
13.5.10	VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE				
	Ensemble VMC pour étiment ERP tertiaire La mise en place du rejet en toiture à la charge du lot couverture et les entrées d'air à la charge du lot menuiserie extérieur	Ens.	1,00	1 309,26	1 309,26
13.5.11	ECLAIRAGE DE SECURITE				
13.5.11.1	BAES pour évacuation - 60 lumens	U	1	72,67	72,67
13.5.11.2	BAES d'ambiance - 400 lumens	Ens.	0,00		0,00

Gouedo Conception & Expertises -

Le : 28/11/2023

143 rue de Montmoreau - 16000 Angoulême

Page : 31

## QUANTITATIF ESTIMATIF

Affaire n°2023-H05 - Résidence senior - Aussac-Vadalle

### Lot n°13 - ELECTRICITE/CHAUFFAGE/VMC

Code	Désignation	Unité	Quantité	P.U. HT	Montant HT
13.5.11.3	Raccordement des appareils.	Ens.	1,00	56,77	56,77
13.5.12	ALARME INCENDIE TYPE 4				
13.5.12.1	NORMES ET REGLEMENTS				
13.5.12.2	CARACTERISTIQUES GENERALES	Ens.	1	389,47	389,47
13.5.12.3	1 centrale				
13.5.12.4	1 déclencheur manuel				
13.5.12.5	1 avertisseur sonore				
13.5.12.6	1 diffuseur lumineux				
13.5.12.7	Mise en service de l'installation				
<b>Sous Total</b>					<b>7 874,07</b>

<b>13.6</b>	<b>BATIMENT B - APPARTEMENTS 1</b>				
13.6.1	TABLEAU DIVISIONNAIRE BASSE TENSION	Ens.	1,00		
	Ensemble	Ens.	1,00	1 033,21	1 033,21
13.6.2	Eclairage extérieur				
13.6.2.1	Fourniture et pose de luminaires en applique	U	1	104,21	104,21
13.6.2.2	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir à voyant	U	1	65,04	65,04
13.6.3	Entrée/Cuisine/Séjour - Eclairage intérieur				
13.6.3.1	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	2	63,20	126,40
13.6.3.2	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir	U	2	60,26	120,52
13.6.3.3	Fourniture et pose de luminaire en applique	U	1	103,99	103,99
13.6.3.4	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48	59,48
13.6.3.5	Prises de courant :				
13.6.3.6	. PC 16A+T à répartir la pièce - Hauteur 50 cm du sol	U	5	66,94	334,70
13.6.3.7	. PC 16A+T plan de travail - cuisine	U	3	66,94	200,82

13.6.3.8	. PC 16A+T réfrigérateur	U	1	66,94	66,94
13.6.3.9	. PC 16A+T lave-vaisselle	U	1	86,97	86,97
13.6.3.10	Alimentation plaque induction	U	1	160,85	160,85
13.6.3.11	Alimentation hotte	U	1	66,94	66,94
13.6.3.12	Alimentation splits - Quantité à confirmer par étude chauffagiste	U	1	49,10	49,10
13.6.3.13	Alimentation + détecteur automatique de fumée (pièce de vie+dégagement)	U	2	108,81	217,62
13.6.3.14	Alimentation bouche hygroréglable VMC	Ens.	1,00	35,23	35,23
13.6.3.15	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69	105,69
13.6.3.16	Prise RJ45	U	2	88,91	177,82
13.6.3.17	Prise TV	U	1	79,13	79,13
13.6.4	DEGAGEMENT				
13.6.4.1	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	1	63,20	63,20
13.6.4.2	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48	59,48
13.6.4.3	Alimentation chauffe-eau	U	1	77,27	77,27
13.6.5	SALLE D'EAU				
13.6.5.1	Fourniture et pose de luminaires en plafond + spot étanche	U	1	148,74	148,74
13.6.5.2	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48	59,48
13.6.5.3	Fourniture et pose de luminaire en applique	U	1	103,99	103,99

Gouedo Conception & Expertises -

Le : 28/11/2023

143 rue de Montmoreau - 16000 Angoulême

Page : 32

## QUANTITATIF ESTIMATIF

Affaire n°2023-H05 - Résidence senior - Aussac-Vadalle

### Lot n°13 - ELECTRICITE/CHAUFFAGE/VMC

Code	Désignation	Unité	Quantité	P.U. HT	Montant HT
13.6.5.4	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48	59,48
13.6.5.5	Prises de courant :				
13.6.5.6	. PC 10/16 A étanche en hauteur	U	2	66,94	133,88
13.6.5.7	. PC 20A+T lave-linge	U	1	86,97	86,97
13.6.5.8	Alimentation bouche hygroréglable VMC	U	1	35,23	35,23
13.6.5.9	Alimentation chauffage(sèche-serviette)	U	1	77,27	77,27
13.6.5.10	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69	105,69
13.6.5.11	Sèche-serviettes	U	1	201,34	201,34
13.6.6	CHAMBRE				
13.6.6.1	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	1	63,20	63,20
13.6.6.2	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir	U	2	60,26	120,52
13.6.6.3	Fourniture et pose de luminaire en applique	U	2	62,16	124,32
13.6.6.4	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	2	59,48	118,96
13.6.6.5	Fourniture et pose spot directionnel	U	2	85,54	171,08
13.6.6.6	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48	59,48
13.6.6.7	Prises de courant :				
13.6.6.8	. PC 10/16 A en hauteur 50 cm du sol	U	3	66,94	200,82
13.6.6.9	. PC 10/16 A en hauteur 120 cm du sol pour TV	U	1	66,94	66,94

13.6.6.10	Prise RJ45	U	1	88,91	88,91
13.6.6.11	Prise TV	U	1	79,13	79,13
13.6.6.12	Alimentation radiateur	U	1	77,27	77,27
13.6.6.13	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69	105,69
13.6.6.14	Radiateur	U	1	281,97	281,97
13.6.7	VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE	Ens.	1,00		
	Ensemble VMC pour logement type 2 La mise en place du rejet en toiture à la charge du lot couverture et les entrées d'air à la charge du lot menuiserie extérieur	Ens.	1,00	1 154,90	1 154,90
13.6.8					

Sous Total

7 119,87

13.7 BATIMENT B - APPARTEMENTS 2					
13.7.1	TABLEAU DIVISIONNAIRE BASSE TENSION	Ens.	1,00		
	Ensemble	Ens.	1,00	1 033,21	1 033,21
13.7.2	Eclairage extérieur				
13.7.2.1	Fourniture et pose de luminaires en applique	U	1	104,21	104,21
13.7.2.2	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir à voyant	U	1	65,04	65,04
13.7.3	Entrée/Cuisine/Séjour - Eclairage intérieur				
13.7.3.1	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	2	63,20	126,40
13.7.3.2	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir	U	2	60,26	120,52
13.7.3.3	Fourniture et pose de luminaire en applique	U	1	103,99	103,99
13.7.3.4	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48	59,48
13.7.3.5	Prises de courant :				
13.7.3.6	. PC 16A+T à répartir la pièce - Hauteur 50 cm du sol	U	5	66,94	334,70
13.7.3.7	. PC 16A+T plan de travail - cuisine	U	3	66,94	200,82
13.7.3.8	. PC 16A+T réfrigérateur	U	1	66,94	66,94
13.7.3.9	. PC 16A+T lave-vaisselle	U	1	86,97	86,97

Gouedo Conception & Expertises -

Le : 28/11/2023

143 rue de Montmoreau - 16000 Angoulême

Page : 33

## QUANTITATIF ESTIMATIF

Affaire n°2023-H05 - Résidence senior - Aussac-Vadalle

### Lot n°13 - ELECTRICITE/CHAUFFAGE/VMC

Code	Désignation	Unité	Quantité	P.U. HT	Montant HT
13.7.3.10	Alimentation plaque induction	U	1	160,85	160,85
13.7.3.11	Alimentation hotte	U	1	66,94	66,94
13.7.3.12	Alimentation splits - Quantité à confirmer par étude chauffagiste	U	1	49,10	49,10
13.7.3.13	Alimentation + détecteur automatique de fumée (pièce de vie+dégagement)	U	2	108,81	217,62
13.7.3.14	Alimentation bouche hygroréglable VMC	Ens.	1,00	35,23	35,23
13.7.3.15	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69	105,69
13.7.3.16	Prise RJ45	U	2	88,91	177,82
13.7.3.17	Prise TV	U	1	79,13	79,13

13.7.4	DEGAGEMENT				
13.7.4.1	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	1	63,20	63,20
13.7.4.2	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48	59,48
13.7.4.3	Alimentation chauffe-eau	U	1	77,27	77,27
13.7.5	SALLE D'EAU				
13.7.5.1	Fourniture et pose de luminaires en plafond + spot étanche	U	1	148,74	148,74
13.7.5.2	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48	59,48
13.7.5.3	Fourniture et pose de luminaire en applique	U	1	103,99	103,99
13.7.5.4	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48	59,48
13.7.5.5	Prises de courant :				
13.7.5.6	. PC 10/16 A étanche en hauteur	U	2	66,94	133,88
13.7.5.7	. PC 20A+T lave-linge	U	1	86,97	86,97
13.7.5.8	Alimentation bouche hygroréglable VMC	U	1	35,23	35,23
13.7.5.9	Alimentation chauffage(sèche-serviette)	U	1	77,27	77,27
13.7.5.10	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69	105,69
13.7.5.11	Sèche-serviettes	U	1	201,34	201,34
13.7.6	CHAMBRE				
13.7.6.1	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	1	63,20	63,20
13.7.6.2	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir	U	2	60,26	120,52
13.7.6.3	Fourniture et pose de luminaire en applique	U	2	62,16	124,32
13.7.6.4	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	2	59,48	118,96
13.7.6.5	Fourniture et pose spot directionnel	U	2	85,54	171,08
13.7.6.6	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48	59,48
13.7.6.7	Prises de courant :				
13.7.6.8	. PC 10/16 A en hauteur 50 cm du sol	U	3	66,94	200,82
13.7.6.9	. PC 10/16 A en hauteur 120 cm du sol pour TV	U	1	66,94	66,94
13.7.6.10	Prise RJ45	U	1	88,91	88,91
13.7.6.11	Prise TV	U	1	79,13	79,13
13.7.6.12	Alimentation radiateur	U	1	77,27	77,27
13.7.6.13	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69	105,69
13.7.6.14	Radiateur	U	1	281,97	281,97
13.7.7	VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE	Ens.	1,00		
	Ensemble VMC pour logement type 2 La mise en place du rejet en toiture à la charge du lot couverture et les entrées d'air à la charge du lot menuiserie extérieur	Ens.	1	1 154,90	1 154,90
<b>Sous Total</b>					<b>7 119,87</b>

Gouedo Conception & Expertises -

Le : 28/11/2023

143 rue de Montmoreau - 16000 Angoulême

Page : 34

## QUANTITATIF ESTIMATIF

Affaire n°2023-H05 - Résidence senior - Aussac-Vadalle

### Lot n°13 - ELECTRICITE/CHAUFFAGE/VMC

Code	Désignation	Unité	Quantité	P.U. HT	Montant HT
13.8	BATIMENT C - APPARTEMENTS 3				
13.8.0	TABLEAU DIVISIONNAIRE BASSE TENSION	Ens.	1,00		

<b>Ensemble</b>	<b>Ens.</b>	<b>1,00</b>	<b>1 033,21</b>	<b>1 033,21</b>
13.8.1 Eclairage extérieur				
13.8.1.1 Fourniture et pose de luminaires en applique	U	1	104,21	104,21
13.8.1.2 . Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir à voyant	U	1	65,04	65,04
13.8.2 Entrée/Cuisine/Séjour - Eclairage intérieur				
13.8.2.1 Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	2	63,20	126,40
13.8.2.2 . Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir	U	2	60,26	120,52
13.8.2.3 Fourniture et pose de luminaire en applique	U	1	103,99	103,99
13.8.2.4 . Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48	59,48
13.8.2.5 Prises de courant :				
13.8.2.6 . PC 16A+T à répartir la pièce - Hauteur 50 cm du sol	U	5	66,94	334,70
13.8.2.7 . PC 16A+T plan de travail - cuisine	U	3	66,94	200,82
13.8.2.8 . PC 16A+T réfrigérateur	U	1	66,94	66,94
13.8.2.9 . PC 16A+T lave-vaisselle	U	1	86,97	86,97
13.8.2.10 Alimentation plaque induction	U	1	160,85	160,85
13.8.2.11 Alimentation hotte	U	1	66,94	66,94
13.8.2.12 Alimentation splits - Quantité à confirmer par étude chauffagiste	U	1	49,10	49,10
13.8.2.13 Alimentation + détecteur automatique de fumée (pièce de vie + dégagement)	U	2	108,81	217,62
13.8.2.14 Alimentation bouche hygroréglable VMC	Ens.	1,00	35,23	35,23
13.8.2.15 Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69	105,69
13.8.2.16 Prise RJ45	U	2	88,91	177,82
13.8.2.17 Prise TV	U	1	79,13	79,13
13.8.3 DEGAGEMENT				
13.8.3.1 Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	1	63,20	63,20
13.8.3.2 . Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48	59,48
13.8.3.3 Alimentation chauffe-eau	U	1	77,27	77,27
13.8.4 SALLE D'EAU				
13.8.4.1 Fourniture et pose de luminaires en plafond + spot étanche	U	1	148,74	148,74
13.8.4.2 . Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48	59,48
13.8.4.3 Fourniture et pose de luminaire en applique	U	1	103,99	103,99
13.8.4.4 . Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48	59,48
13.8.4.5 Prises de courant :				
13.8.4.6 . PC 10/16 A étanche en hauteur	U	2	66,94	133,88
13.8.4.7 . PC 20A+T lave-linge	U	1	86,97	86,97
13.8.4.8 Alimentation bouche hygroréglable VMC	U	1	35,23	35,23
13.8.4.9 Alimentation chauffage(sèche-serviette)	U	1	77,27	77,27
13.8.4.10 Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69	105,69
13.8.4.11 Sèche-serviettes	U	1	201,34	201,34
13.8.5 CHAMBRE				
13.8.5.1 Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	1	63,20	63,20
13.8.5.2 . Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir	U	2	60,26	120,52
13.8.5.3 Fourniture et pose de luminaire en applique	U	2	62,16	124,32

## QUANTITATIF ESTIMATIF

Affaire n°2023-H05 - Résidence senior - Aussac-Vadalle

### Lot n°13 - ELECTRICITE/CHAUFFAGE/VMC

Code	Désignation	Unité	Quantité	P.U. HT	Montant HT
13.8.5.4	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	2	59,48	118,96
13.8.5.5	Fourniture et pose spot directionnel	U	2	85,54	171,08
13.8.5.6	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48	59,48
13.8.5.7	Prises de courant :				
13.8.5.8	. PC 10/16 A en hauteur 50 cm du sol	U	3	66,94	200,82
13.8.5.9	. PC 10/16 A en hauteur 120 cm du sol pour TV	U	1	66,94	66,94
13.8.5.10	Prise RJ45	U	1	88,91	88,91
13.8.5.11	Prise TV	U	1	79,13	79,13
13.8.5.12	Alimentation radiateur	U	1	77,27	77,27
13.8.5.13	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69	105,69
13.8.5.14	Radiateur	U	1	281,97	281,97
13.8.6	VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE	Ens.	1,00		
	Ensemble VMC pour logement type 2 La mise en place du rejet en toiture à la charge du lot couverture et les entrées d'air à la charge du lot menuiserie extérieur	Ens.	1	1 154,90	1 154,90
<b>Sous Total</b>					<b>7 119,87</b>

13.9 BATIMENT C - APPARTEMENTS 4					
13.9.0	TABLEAU DIVISIONNAIRE BASSE TENSION	Ens.	1,00		
	Ensemble	Ens.	1,00	1 033,21	1 033,21
13.9.1	Eclairage extérieur				
13.9.1.1	Fourniture et pose de luminaires en applique	U	1	104,21	104,21
13.9.1.2	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir à voyant	U	1	65,04	65,04
13.9.2	Entrée/Cuisine/Séjour - Eclairage intérieur				
13.9.2.1	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	2	63,20	126,40
13.9.2.2	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir	U	2	60,26	120,52
13.9.2.3	Fourniture et pose de luminaire en applique	U	1	103,99	103,99
13.9.2.4	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48	59,48
13.9.2.5	Prises de courant :				
13.9.2.6	. PC 16A+T à répartir la pièce - Hauteur 50 cm du sol	U	5	66,94	334,70
13.9.2.7	. PC 16A+T plan de travail - cuisine	U	3	66,94	200,82
13.9.2.8	. PC 16A+T réfrigérateur	U	1	66,94	66,94
13.9.2.9	. PC 16A+T lave-vaisselle	U	1	86,97	86,97
13.9.2.10	Alimentation plaque induction	U	1	160,85	160,85
13.9.2.11	Alimentation hotte	U	1	66,94	66,94
13.9.2.12	Alimentation splits - Quantité à confirmer par étude chauffagiste	U	1	49,10	49,10
13.9.2.13	Alimentation + détecteur automatique de fumée (pièce devie + dégagement)	U	2	108,81	217,62
13.9.2.14	Alimentation bouche hygroréglable VMC	Ens.	1,00	35,23	35,23
13.9.2.15	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69	105,69
13.9.2.16	Prise RJ45	U	2	88,91	177,82
13.9.2.17	Prise TV	U	1	79,13	79,13
13.9.3	DEGAGEMENT				
13.9.3.1	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	1	63,20	63,20

13.9.3.2	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48	59,48
13.9.3.3	Alimentation chauffe-eau	U	1	77,27	77,27
13.9.4	SALLE D'EAU				

Gouedo Conception & Expertises -

Le : 28/11/2023

143 rue de Montmoreau - 16000 Angoulême

Page : 36

## QUANTITATIF ESTIMATIF

Affaire n°2023-H05 - Résidence senior - Aussac-Vadalle

### Lot n°13 - ELECTRICITE/CHAUFFAGE/VMC

Code	Désignation	Unité	Quantité	P.U. HT	Montant HT
13.9.4.1	Fourniture et pose de luminaires en plafond + spot étanche	U	1	148,74	148,74
13.9.4.2	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48	59,48
13.9.4.3	Fourniture et pose de luminaire en applique	U	1	103,99	103,99
13.9.4.4	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48	59,48
13.9.4.5	Prises de courant :				
13.9.4.6	. PC 10/16 A étanche en hauteur	U	2	66,94	133,88
13.9.4.7	. PC 20A+T lave-linge	U	1	86,97	86,97
13.9.4.8	Alimentation bouche hygroréglable VMC	U	1	35,23	35,23
13.9.4.9	Alimentation chauffage(sèche-serviette)	U	1	77,27	77,27
13.9.4.10	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69	105,69
13.9.4.11	Sèche-serviettes	U	1	201,34	201,34
13.9.5	CHAMBRE				
13.9.5.1	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	1	63,20	63,20
13.9.5.2	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir	U	2	60,26	120,52
13.9.5.3	Fourniture et pose de luminaire en applique	U	2	62,16	124,32
13.9.5.4	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	2	59,48	118,96
13.9.5.5	Fourniture et pose spot directionnel	U	2	85,54	171,08
13.9.5.6	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48	59,48
13.9.5.7	Prises de courant :				
13.9.5.8	. PC 10/16 A en hauteur 50 cm du sol	U	3	66,94	200,82
13.9.5.9	. PC 10/16 A en hauteur 120 cm du sol pour TV	U	1	66,94	66,94
13.9.5.10	Prise RJ45	U	1	88,91	88,91
13.9.5.11	Prise TV	U	1	79,13	79,13
13.9.5.12	Alimentation radiateur	U	1	77,27	77,27
13.9.5.13	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69	105,69
13.9.5.14	Radiateur	U	1	281,97	281,97
13.9.6	VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE	Ens.	1,00		
	Ensemble VMC pour logement type 2 La mise en place du rejet en toiture à la charge du lot couverture et les entrées d'air à la charge du lot menuiserie extérieur	Ens.	1	1 154,90	1 154,90
<b>Sous Total</b>					
13.10	TELEVISION				
13.10.1	Bâtiment B - Antenne	Ens.	1,00	578,70	578,70

13.10.2	Bâtiment C - Antenne	Ens.	1,00	578,70	578,70
	<b>Sous Total</b>				<b>1 157,40</b>
<b>13.11</b>	<b>VISITE DU CONSUEL</b>				
13.11.1	Consuel bâtiment commun	Ens.	1,00	108,11	108,11
13.11.2	Consuels bâtiment B	Ens.	1,00	223,60	223,60
13.11.3	Consuels bâtiment C	Ens.	1,00	223,60	223,60
	<b>Sous Total</b>				<b>555,31</b>
<b>13.12</b>	<b>DIVERS</b>				
13.12.1	CERTIFICAT DE CONFORMITE	Ens.	1,00	371,20	371,20
13.12.2	D.O.E	Ens.	1,00	168,50	168,50
13.12.3	PROPRETE DU CHANTIER-NETTOYAGE	Ens.	PM		
	<b>Sous Total</b>				<b>539,70</b>

Gouedo Conception & Expertises -

Le : 28/11/2023

143 rue de Montmoreau - 16000 Angoulême

Page : 37

## QUANTITATIF ESTIMATIF

Affaire n°2023-H05 - Résidence senior - Aussac-Vadalle

### Lot n°13 - ELECTRICITE/CHAUFFAGE/VMC

Code	Désignation	Unité	Quantité	P.U. HT	Montant HT
<b>13.13</b>	<b>OPTION</b>				
13.13.1	PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES				
	Fourniture de 6 panneaux solaires photovoltaïques sur toiture Compris onduleur, boîtier AC/DC et parafoudre Puissance : 2460Wc	Ens	1	5 466,02	5 466,02
13.13.2	ALIMENTATION DIVERSES EXTERIEURES				
13.13.2.1	Visiophone pur habitat collectif Base platine 8 BP + 4 combinés intérieur	Ens	1,00	2 781,76	2 781,76
	<b>Sous Total</b>				<b>8 247,78</b>
	<b>TOTAL H.T. hors options 13.13</b>				<b>50 475,02</b>
	TVA à 20 %				10 095,00
	<b>TOTAL T.T.C.</b>				<b>60 570,02</b>

Le 11/01/2024

PLD PhD. Nathalie CORBON

**DELAGE-SYSTEMES**

La Croix Guillot - 16380 FEUILLADE

Tel. 05 45 70 25 77

Siret 414 780 494 00103 - APE 4321 A

TVA FR 80 414 780 494

---

Gouedo Conception & Expertises -

143 rue de Montmoreau - 16000 Angoulême

Page : 33

Le : 28/11/2023



ELECTRICITÉ GÉNÉRALE & INDUSTRIELLE  
AUTOMATISME - INFORMATIQUE



Commune d'Aussac-Vadalle

61 Rue de la République

16560 Aussac-Vadalle

**A l'attention de :**

**Suivi par** : Christophe SENTURENNE  
**Téléphone** : 06.32.65.92.61  
**E-mail** : christophe.senturenne@delage-systemes.com

*Édité à FEUILLADE, le 10 janvier 2024*

**Affaire** : AD-23-PD-0105  
**N° de devis** : DD-23-12-0141  
**Objet** : CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENIOR

crée le : 07 décembre 2023

Madame, Monsieur ,

Suite à votre consultation relative à l'affaire citée en objet et pour laquelle nous vous remercions vivement, veuillez trouver ci-après notre proposition.

Nous espérons avoir répondu à votre attente et espérons avoir les faveurs de vos ordres.

Vous en souhaitant bonne réception et restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués

**Christophe SENTURENNE**  
Responsable d'affaire

**PHILIPPE DEHUREAUX**  
Chef d'entreprise



Commune d'Aussac-Vadalle  
DD-23-12-0141  
**CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENIOR**

ligne	Désignation	Uté	Qté	Prix Unitaire	Prix Total
1					
<u>2</u>	<u>TRANCHE FERME</u>				
3	GENERALITES				
4	OBJET DU MARCHE	PM			
5	NORMES ET REGLEMENTS	PM			
6	TRAVAUX A EXECUTER	PM			
7	OUVRAGES PREVUS	PM			
8	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES	PM			
9	ETABLISSEMENTS DES PLANS ET RESERVATIONS	PM			
10	PROCEDURE D'APPROBATION DES DOCUMENTS	PM			
11	DEFINITION DES PRESTATIONS	PM			
12	ORIGINE-QUALITE DES MATERIELS ET APPAREILS	PM			
13	CONDITIONS DE RECEPTION TECHNIQUE	PM			
14	FRAIS DE CONTROLE	PM			
15	GARANTIE	PM			
16	BASE DE CALCUL DES CONDUCTEURS	PM			
17	DOCUMENTS A FOURNIR ET A ETABLIR	PM			
18	ESSAIS ET FONCTIONNEMENT	PM			
19	ECHANTILLONS	PM			
20	OFFRE DE PRIX	PM			
21	COORDINATION	PM			
22	Sous Total				0,00 €
23	NOTA IMPORTANT				
24	Sous Total				0,00 €
25	PHASES DES TRAVAUX				
26	Sous Total				0,00 €
27	RESIDENCE SENIORS				
28	INSTALLATION DE CHANTIER	Ens.	1,00		
29	Coffret de branchement de chantier monophasé	ens	1	434,93 €	434,93 € ✓
30	Coffrets de chantier équipés de 4 prises de courant 10/16A+T	ens	1	252,22 €	252,22 € /
31	MISE A LA TERRE	Ens.	1,00		
32	Ensemble salle d'activités et batiments B et C	ens	1	2 686,30 €	2 686,30 € /
33	LIAISONS EQUIPOTENTIELLES	Ens.	1,00		
34	Ensemble	ens	1	228,00 €	228,00 € /



Commune d'Aussac-Vadalle  
DD-23-12-0141  
**CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENIOR**

ligne	Désignation	Uté	Qté	Prix Unitaire	Prix Total
35	LIGNE D'ALIMENTATION	PM	1,00		
36	Ensemble	ens	1	3 510,00 €	3 510,00 € ✓
37	INCORPORATION ET APPAREILLAGE	P.M	1		
38	RACCORDEMENT FIBRE	Ens	1,00		
39	Ensemble	ens	1	1 605,81 €	1 605,81 € ✓
40	ALIMENTATION DIVERSES EXTERIEURES	Ens	1,00		
41	- alimentation pompe cuve de récupération d'eaux de pluie	U	1	88,90 €	88,90 € ✓
42	- alimentation arrosage automatique	Ens.	1,00	88,90 €	88,90 € ✓
43	ETANCHEITE A L'AIR/CALFEUTREMENT	ens	1		
44	Test d'étanchéité	Ens	5	594,80 €	2 974,00 € ✓
45	Sous Total				11 869,06 € ✓
46	BATIMENT A - SALLE D'ACTIVITES				
47	TABLEAU GENERAL BASSE TENSION	Ens.	1,00		
48	Ensemble	ens	1	1 590,68 €	1 590,68 € ✓
49	Eclairage extérieur	ens	1		
50	Fourniture et pose de luminaires en applique	U	6	101,63 €	609,78 € ✓
51	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir à voyant	U	2	65,04 €	130,08 € ✓
52	Salle d'activités - Eclairage intérieur	ens	1		
53	Fourniture et pose de dalle led en plafond	U	7	126,45 €	885,15 € ✓
54	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir	U	2	65,04 €	130,08 € ✓
55	Tisanerie - Eclairage intérieur	ens	1		
56	Fourniture et pose de dalle led en plafond	U	1	126,45 €	126,45 € ✓
57	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	64,26 €	64,26 € ✓
58	Tisanerie - Eclairage intérieur	ens	1		
59	Fourniture et pose de luminaires en applique	U	1	101,41 €	101,41 € ✓
60	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	64,26 €	64,26 € ✓
61	Bureau - Eclairage intérieur	ens	1		
62	Fourniture et pose de dalle led en plafond	U	1	126,45 €	126,45 € ✓
63	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	64,26 €	64,26 € ✓
64	WC - Eclairage intérieur	ens	1		
65	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	1	101,63 €	101,63 € ✓
66	. Detecteur à extinction progressive	U	1	39,36 €	39,36 € ✓
67	Salle d'activités / Tisanerie - Alimentation électrique	ens	1		



Commune d'Aussac-Vadalle

DD-23-12-0141

## CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENIOR

ligne	Désignation	Uté	Qté	Prix Unitaire	Prix Total
68	<i>Prises de courant :</i>				
69	. PC 16A+T à répartir dans la salle d'activités - Hauteur 50 cm du sol	U	7	73,96 €	517,72 € ✓
70	. PC 16A+T plan de travail	U	4	73,96 €	295,84 € ✓
71	. PC 16A+T réfrigérateur	U	1	73,96 €	73,96 € ✓
72	Alimentation plaque induction	U	1	130,57 €	130,57 € ✓
73	Alimentation hotte	U	1	73,96 €	73,96 € ✓
74	Alimentation splits - Quantité à confirmer par étude chauffagiste	U	2	42,40 €	84,80 € ✓
75	Alimentation + détecteur automatique de fumée	U	1	106,23 €	106,23 € ✓
76	Alimentation bouche hygroréglable VMC	U	1	32,65 €	32,65 € ✓
77	Alimentation chauffe-eau	U	1	64,26 €	64,26 € ✓
78	Prise RJ45	U	2	88,91 €	177,82 € ✓
79	Prise TV	U	1	79,13 €	79,13 € ✓
80	Alimentation panneaux photovoltaïques	U	1	45,91 €	45,91 € ✓
81	Bureau - Alimentation électrique	ens	1		
82	<i>Prises de courant :</i>				
83	. PC 16A+T à répartir dans la salle d'activités	U	2	73,96 €	147,92 € ✓
84	Alimentation splits	U	1	42,40 €	42,40 € ✓
85	Alimentation + détecteur automatique de fumée	U	1	106,23 €	106,23 € ✓
86	Alimentation bouche hygroréglable VMC	Ens.	1,00	32,65 €	32,65 € ✓
87	VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE	Ens.	1		
88	Ensemble VMC pour bâtiment ERP tertiaire La mise en place du rejet en toiture à la charge du lot couverture et les entrées d'air à la charge du lot menuiserie extérieur	Ens.	1	1 309,26 €	1 309,26 € ✓
89	ECLAIRAGE DE SECURITE	ens	1		
90	BAES pour évacuation - 60 lumens	U	1	72,67 €	72,67 € ✓
91	BAES d'ambiance - 400 lumens	Ens.	0		
92	Raccordement des appareils.	Ens.	1,00	56,77 €	56,77 € ✓
93	ALARME INCENDIE TYPE 4	ens	1		
94	NORMES ET REGLEMENTS				
95	CARACTERISTIQUES GENERALES : 1 CENTRALE 1 DECLENCHEUR MANUEL 1 AVERTISSEUR SONORE 1 DIFFUSEUR LUMINEUX MISE EN SERVICE DE L'INSTALLATION	ens	1	389,47 €	389,47 € ✓
96	Sous Total				7 874,07 € ✓
97	BATIMENT B - APPARTEMENTS 1				
98	TABLEAU DIVISIONNAIRE BASSE TENSION	Ens.	1,00		
99	Ensemble	ens	1	1 033,21 €	1 033,21 € ✓
100	Eclairage extérieur	ens	1		



Commune d'Aussac-Vadalle

DD-23-12-0141

## CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENIOR

ligne	Désignation	Uté	Qté	Prix Unitaire	Prix Total
101	Fourniture et pose de luminaires en applique	U	1	104,21 €	104,21 € ✓
102	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir à voyant	U	1	65,04 €	65,04 € ✓
103	Entrée/Cuisine/Séjour - Eclairage intérieur	ens	1		
104	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	2	63,20 €	126,40 € ✓
105	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir	U	2	60,26 €	120,52 € ✓
106	Fourniture et pose de luminaires en applique	U	1	103,99 €	103,99 € ✓
107	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 € ✓
108	<i>Prises de courant :</i>				
109	. PC 16A+T à répartir la pièce - Hauteur 50 cm du sol	U	5	66,94 €	334,70 € ✓
110	. PC 16A+T plan de travail - cuisine	U	3	66,94 €	200,82 € ✓
111	. PC 16A+T réfrigérateur	U	1	66,94 €	66,94 € ✓
112	. PC 16A+T lave-vaisselle	U	1	86,97 €	86,97 € ✓
113	Alimentation plaque induction	U	1	160,85 €	160,85 € ✓
114	Alimentation hotte	U	1	66,94 €	66,94 € ✓
115	Alimentation splits - Quantité à confirmer par étude chauffagiste	U	1	49,10 €	49,10 € ✓
116	Alimentation + détecteur automatique de fumée (pièce de vie+dégagement)	U	2	108,81 €	217,62 € ✓
117	Alimentation bouche hygroréglable VMC	Ens.	1,00	35,23 €	35,23 € ✓
118	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69 €	105,69 € ✓
119	Prise RJ45	U	2	88,91 €	177,82 € ✓
120	Prise TV	U	1	79,13 €	79,13 € ✓
121	DEGAGEMENT	ens	1		
122	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	1	63,20 €	63,20 € ✓
123	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 € ✓
124	Alimentation chauffe-eau	U	1	77,27 €	77,27 € ✓
125	SALLE D'EAU	ens	1		
126	Fourniture et pose de luminaires en plafond + spot étanche	U	1	148,74 €	148,74 € ✓
127	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 € ✓
128	Fourniture et pose de luminaire en applique	U	1	103,99 €	103,99 € ✓
129	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 € ✓
130	<i>Prises de courant :</i>				
131	. PC 10/16 A étanche en hauteur	U	2	66,94 €	133,88 € ✓
132	. PC 20A+T lave-linge	U	1	86,97 €	86,97 € ✓
133	Alimentation bouche hygroréglable VMC	u	1	35,23 €	35,23 € ✓
134	Alimentation chauffage(sèche-serviette)	U	1	77,27 €	77,27 € ✓
135	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69 €	105,69 € ✓
136	Sèche-serviettes	U	1	201,34 €	201,34 € ✓
137	CHAMBRE	ens	1		
138	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	1	63,20 €	63,20 € ✓



Commune d'Aussac-Vadalle

DD-23-12-0141

## CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENIOR

<b>ligne</b>	<b>Désignation</b>	<b>Uté</b>	<b>Qté</b>	<b>Prix Unitaire</b>	<b>Prix Total</b>
139	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir	U	2	60,26 €	120,52 € ✓
140	Fourniture et pose de luminaire en applique	U	2	62,16 €	124,32 € ✓
141	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	2	59,48 €	118,96 € ✓
142	Fourniture et pose spot directionnel	U	2	85,54 €	171,08 € ✓
143	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 € ✓
144	<i>Prises de courant :</i>				
145	. PC 10/16 A en hauteur 50 cm du sol	U	3	66,94 €	200,82 € ✓
146	. PC 10/16 A en hauteur 120 cm du sol pour TV	U	1	66,94 €	66,94 € ✓
147	Prise RJ45	U	1	88,91 €	88,91 € ✓
148	Prise TV	U	1	79,13 €	79,13 € ✓
149	Alimentation radiateur	U	1	77,27 €	77,27 € ✓
150	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69 €	105,69 € ✓
151	Radiateur	U	1	281,97 €	281,97 € ✓
152	VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE	Ens.	1,00		
153	Ensemble VMC pour logement type 2 La mise en place du rejet en toiture à la charge du lot couverture et les entrées d'air à la charge du lot menuiserie extérieur	Ens.	1	1 154,90 €	1 154,90 € ✓
154	Sous Total				7 119,87 € ✓
155	BATIMENT B - APPARTEMENTS 2				
156	TABLEAU DIVISIONNAIRE BASSE TENSION	Ens.	1,00		
157	Ensemble	ens	1	1 033,21 €	1 033,21 € ✓
158	Eclairage extérieur	ens	1		
159	Fourniture et pose de luminaires en applique	U	1	104,21 €	104,21 € ✓
160	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir à voyant	U	1	65,04 €	65,04 € ✓
161	Entrée/Cuisine/Séjour - Eclairage intérieur	ens	1		
162	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	2	63,20 €	126,40 € ✓
163	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir	U	2	60,26 €	120,52 € ✓
164	Fourniture et pose de luminaires en applique	U	1	103,99 €	103,99 € ✓
165	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 € ✓
166	<i>Prises de courant :</i>				
167	. PC 16A+T à répartir la pièce - Hauteur 50 cm du sol	U	5	66,94 €	334,70 € ✓
168	. PC 16A+T plan de travail - cuisine	U	3	66,94 €	200,82 € ✓
169	. PC 16A+T réfrigérateur	U	1	66,94 €	66,94 € ✓
170	. PC 16A+T lave-vaisselle	U	1	86,97 €	86,97 € ✓
171	Alimentation plaque induction	U	1	160,85 €	160,85 € ✓
172	Alimentation hotte	U	1	66,94 €	66,94 € ✓
173	Alimentation splits - Quantité à confirmer par étude chauffagiste	U	1	49,10 €	49,10 € ✓
174	Alimentation + détecteur automatique de fumée (pièce de vie+dégagement)	U	2	108,81 €	217,62 € ✓



Commune d'Aussac-Vadalle

DD-23-12-0141

## CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENIOR

ligne	Désignation	Uté	Qté	Prix Unitaire	Prix Total
175	Alimentation bouche hygroréglable VMC	Ens.	1,00	35,23 €	35,23 € ✓
176	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69 €	105,69 € ✓
177	Prise RJ45	U	2	88,91 €	177,82 € ✓
178	Prise TV	U	1	79,13 €	79,13 € ✓
179	<b>DEGAGEMENT</b>	ens	1		
180	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	1	63,20 €	63,20 € ✓
181	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 € ✓
182	Alimentation chauffe-eau	U	1	77,27 €	77,27 € ✓
183	<b>SALLE D'EAU</b>	ens	1		
184	Fourniture et pose de luminaires en plafond + spot étanche	U	1	148,74 €	148,74 € ✓
185	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 € ✓
186	Fourniture et pose de luminaire en applique	U	1	103,99 €	103,99 € ✓
187	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 € ✓
188	<i>Prises de courant :</i>				
189	. PC 10/16 A étanche en hauteur	U	2	66,94 €	133,88 € ✓
190	. PC 20A+T lave-linge	U	1	86,97 €	86,97 € ✓
191	Alimentation bouche hygroréglable VMC	u	1	35,23 €	35,23 € ✓
192	Alimentation chauffage(sèche-serviette)	U	1	77,27 €	77,27 € ✓
193	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69 €	105,69 € ✓
194	Sèche-serviettes	U	1	201,34 €	201,34 € ✓
195	<b>CHAMBRE</b>	ens	1		
196	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	1	63,20 €	63,20 € ✓
197	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir	U	2	60,26 €	120,52 € ✓
198	Fourniture et pose de luminaire en applique	U	2	62,16 €	124,32 € ✓
199	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	2	59,48 €	118,96 € ✓
200	Fourniture et pose spot directionnel	U	2	85,54 €	171,08 € ✓
201	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 € ✓
202	<i>Prises de courant :</i>				
203	. PC 10/16 A en hauteur 50 cm du sol	U	3	66,94 €	200,82 € ✓
204	. PC 10/16 A en hauteur 120 cm du sol pour TV	U	1	66,94 €	66,94 € ✓
205	Prise RJ45	U	1	88,91 €	88,91 € ✓
206	Prise TV	U	1	79,13 €	79,13 € ✓
207	Alimentation radiateur	U	1	77,27 €	77,27 € ✓
208	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69 €	105,69 € ✓
209	Radiateur	U	1	281,97 €	281,97 € ✓
210	<b>VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE</b>	Ens.	1,00		
211	Ensemble VMC pour logement type 2 La mise en place du rejet en toiture à la charge du lot couverture et les entrées d'air à la charge du lot menuiserie extérieur	Ens.	1	1 154,90 €	1 154,90 € ✓



Commune d'Aussac-Vadalle  
DD-23-12-0141  
**CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENIOR**

ligne	Désignation	Uté	Qté	Prix Unitaire	Prix Total
212	Sous-total				7 119,87 €
213	BATIMENT C - APPARTEMENTS 3				
214	TABLEAU DIVISIONNAIRE BASSE TENSION	Ens.	1,00		
215	Ensemble	ens	1	1 033,21 €	1 033,21 €
216	Eclairage extérieur	ens	1		
217	Fourniture et pose de luminaires en applique	U	1	104,21 €	104,21 €
218	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir à voyant	U	1	65,04 €	65,04 €
219	Entrée/Cuisine/Séjour - Eclairage intérieur	ens	1		
220	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	2	63,20 €	126,40 €
221	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir	U	2	60,26 €	120,52 €
222	Fourniture et pose de luminaires en applique	U	1	103,99 €	103,99 €
223	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 €
224	<i>Prises de courant :</i>				
225	. PC 16A+T à répartir la pièce - Hauteur 50 cm du sol	U	5	66,94 €	334,70 €
226	. PC 16A+T plan de travail - cuisine	U	3	66,94 €	200,82 €
227	. PC 16A+T réfrigérateur	U	1	66,94 €	66,94 €
228	. PC 16A+T lave-vaisselle	U	1	86,97 €	86,97 €
229	Alimentation plaque induction	U	1	160,85 €	160,85 €
230	Alimentation hotte	U	1	66,94 €	66,94 €
231	Alimentation splits - Quantité à confirmer par étude chauffagiste	U	1	49,10 €	49,10 €
232	Alimentation + détecteur automatique de fumée (pièce de vie+dégagement)	U	2	108,81 €	217,62 €
233	Alimentation bouche hygroréglable VMC	Ens.	1,00	35,23 €	35,23 €
234	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69 €	105,69 €
235	Prise RJ45	U	2	88,91 €	177,82 €
236	Prise TV	U	1	79,13 €	79,13 €
237	<b>DEGAGEMENT</b>	ens	1		
238	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	1	63,20 €	63,20 €
239	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 €
240	Alimentation chauffe-eau	U	1	77,27 €	77,27 €
241	<b>SALLE D'EAU</b>	ens	1		
242	Fourniture et pose de luminaires en plafond + spot étanche	U	1	148,74 €	148,74 €
243	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 €
244	Fourniture et pose de luminaire en applique	U	1	103,99 €	103,99 €
245	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 €
246	<i>Prises de courant :</i>				
247	. PC 10/16 A étanche en hauteur	U	2	66,94 €	133,88 €
248	. PC 20A+T lave-linge	U	1	86,97 €	86,97 €



Commune d'Aussac-Vadalle

DD-23-12-0141

## CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENIOR

ligne	Désignation	Uté	Qté	Prix Unitaire	Prix Total
249	Alimentation bouche hygroréglable VMC	u	1	35,23 €	35,23 € ✓
250	Alimentation chauffage(sèche-serviette)	U	1	77,27 €	77,27 € ✓
251	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69 €	105,69 € ✓
252	Sèche-serviettes	U	1	201,34 €	201,34 € ✓
253	CHAMBRE	ens	1		
254	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	1	63,20 €	63,20 € ✓
255	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir	U	2	60,26 €	120,52 € ✓
256	Fourniture et pose de luminaire en applique	U	2	62,16 €	124,32 € ✓
257	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	2	59,48 €	118,96 € ✓
258	Fourniture et pose spot directionnel	U	2	85,54 €	171,08 € ✓
259	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 € ✓
260	<i>Prises de courant :</i>				
261	. PC 10/16 A en hauteur 50 cm du sol	U	3	66,94 €	200,82 € ✓
262	. PC 10/16 A en hauteur 120 cm du sol pour TV	U	1	66,94 €	66,94 € ✓
263	Prise RJ45	U	1	88,91 €	88,91 € ✓
264	Prise TV	U	1	79,13 €	79,13 € ✓
265	Alimentation radiateur	U	1	77,27 €	77,27 € ✓
266	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69 €	105,69 € ✓
267	Radiateur	U	1	281,97 €	281,97 € ✓
268	VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE	Ens.	1,00		
269	Ensemble VMC pour logement type 2 La mise en place du rejet en toiture à la charge du lot couverture et les entrées d'air à la charge du lot menuiserie extérieur	Ens.	1	1 154,90 €	1 154,90 € ✓
270	<b>Sous Total</b>				7 119,87 € ✓
271	BATIMENT C - APPARTEMENTS 4				
272	TABLEAU DIVISIONNAIRE BASSE TENSION	Ens.	1,00		
273	Ensemble	ens	1	1 033,21 €	1 033,21 € ✓
274	Eclairage extérieur	ens	1		
275	Fourniture et pose de luminaires en applique	U	1	104,21 €	104,21 € ✓
276	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir à voyant	U	1	65,04 €	65,04 € ✓
277	Entrée/Cuisine/Séjour - Eclairage intérieur	ens	1		
278	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	2	63,20 €	126,40 € ✓
279	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir	U	2	60,26 €	120,52 € ✓
280	Fourniture et pose de luminaires en applique	U	1	103,99 €	103,99 € ✓
281	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 € ✓
282	<i>Prises de courant :</i>				
283	. PC 16A+T à répartir la pièce - Hauteur 50 cm du sol	U	5	66,94 €	334,70 € ✓
284	. PC 16A+T plan de travail - cuisine	U	3	66,94 €	200,82 € ✓



Commune d'Aussac-Vadalle  
DD-23-12-0141  
**CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENIOR**

ligne	Désignation	Uté	Qté	Prix Unitaire	Prix Total
285	. PC 16A+T réfrigérateur	U	1	66,94 €	66,94 € /
286	. PC 16A+T lave-vaisselle	U	1	86,97 €	86,97 € /
287	Alimentation plaque induction	U	1	160,85 €	160,85 € /
288	Alimentation hotte	U	1	66,94 €	66,94 € /
289	Alimentation splits - Quantité à confirmer par étude chauffagiste	U	1	49,10 €	49,10 € /
290	Alimentation + détecteur automatique de fumée (pièce de vie+dégagement)	U	2	108,81 €	217,62 € /
291	Alimentation bouche hygroréglable VMC	Ens.	1,00	35,23 €	35,23 € /
292	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69 €	105,69 € /
293	Prise RJ45	U	2	88,91 €	177,82 € /
294	Prise TV	U	1	79,13 €	79,13 € /
295	<b>DEGAGEMENT</b>	ens	1		
296	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	1	63,20 €	63,20 € /
297	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 € /
298	Alimentation chauffe-eau	U	1	77,27 €	77,27 € /
299	<b>SALLE D'EAU</b>	ens	1		
300	Fourniture et pose de luminaires en plafond + spot étanche	U	1	148,74 €	148,74 € /
301	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 € /
302	Fourniture et pose de luminaire en applique	U	1	103,99 €	103,99 € /
303	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 € /
304	<i>Prises de courant :</i>				
305	. PC 10/16 A étanche en hauteur	U	2	66,94 €	133,88 € /
306	. PC 20A+T lave-linge	U	1	86,97 €	86,97 € /
307	Alimentation bouche hygroréglable VMC	u	1	35,23 €	35,23 € /
308	Alimentation chauffage(sèche-serviette)	U	1	77,27 €	77,27 € /
309	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69 €	105,69 € /
310	Sèche-serviettes	U	1	201,34 €	201,34 € /
311	<b>CHAMBRE</b>	ens	1		
312	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	1	63,20 €	63,20 € /
313	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir	U	2	60,26 €	120,52 € /
314	Fourniture et pose de luminaire en applique	U	2	62,16 €	124,32 € /
315	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	2	59,48 €	118,96 € /
316	Fourniture et pose spot directionnel	U	2	85,54 €	171,08 € /
317	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 € /
318	<i>Prises de courant :</i>				
319	. PC 10/16 A en hauteur 50 cm du sol	U	3	66,94 €	200,82 € /
320	. PC 10/16 A en hauteur 120 cm du sol pour TV	U	1	66,94 €	66,94 € /
321	Prise RJ45	U	1	88,91 €	88,91 € /
322	Prise TV	U	1	79,13 €	79,13 € /



Commune d'Aussac-Vadalle

DD-23-12-0141

## CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENIOR

ligne	Désignation	Uté	Qté	Prix Unitaire	Prix Total
323	Alimentation radiateur	U	1	77,27 €	77,27 € ✓
324	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69 €	105,69 € ✓
325	Radiateur	U	1	281,97 €	281,97 € ✓
326	VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE	Ens.	1,00		
327	Ensemble VMC pour logement type 2 La mise en place du rejet en toiture à la charge du lot couverture et les entrées d'air à la charge du lot menuiserie extérieur	Ens.	1	1 154,90 €	1 154,90 € ✓
328	Sous-total				7 119,87 € ✓
329	TELEVISION				
330	Bâtiment B - Antenne	Ens.	1,00	578,70 €	578,70 € ✓
331	Bâtiment C - Antenne	Ens.	1,00	578,70 €	578,70 € ✓
332	Sous Total				1 157,40 € ✓
333	VISITE DU CONSUEL				
334	Consuel bâtiment commun	ens	1,00	108,11 €	108,11 € ✓
335	Consuels bâtiment B	ens	1	223,60 €	223,60 € ✓
336	Consuels bâtiment C	ens	1	223,60 €	223,60 € ✓
337	Sous Total				555,31 € ✓
338	DIVERS				
339	CERTIFICAT DE CONFORMITE	Ens.	1	371,20 €	371,20 € ✓
340	D.O.E	Ens.	1,00	168,50 €	168,50 € ✓
341	PROPRETE DU CHANTIER-NETTOYAGE	Ens.	PM		
342	Sous Total				539,70 € ✓
343	OPTION				
344	PHOTOVOLTAÏQUE	ens	1		
345	Fourniture de 6 panneaux solaires photovoltaïques sur toiture. Compris onduleur, boîtier AC/DC et parafoudre Puissance : 2460 Wc	ens	1	5 466,02 €	(5 466,02 €) ✓
346	Sous-total	ens	1	5 466,02 €	(5 466,02 €)
347	ALIMENTATION DIVERSES EXTERIEURES	ens	1		
348	- visiophone pour habitat collectif Base platine 8 BP + 4 combinés intérieur	Ens.	1,00	2 781,76 €	(2 781,76 €) ✓
349					
350	Sous-total	ens	1	2 781,76 €	(2 781,76 €)
351	Sous-total				50 475,02 € ✓
352	<u>TRANCHE OPTIONNELLE</u>				
353	RESIDENCE SENIORS				



Commune d'Aussac-Vadalle

DD-23-12-0141

## CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENIOR

ligne	Désignation	Uté	Qté	Prix Unitaire	Prix Total
354	INSTALLATION DE CHANTIER	Ens.	1,00		
355	Coffrets de chantier équipés de 4 prises de courant 10/16A+T	ens	1	252,22 €	252,22 €
356	MISE A LA TERRE	Ens.	1,00		
357	Ensemble batiments D et E	ens	1	1 889,04 €	1 889,04 €
358	LIAISONS EQUIPOTENTIELLES	Ens.	1,00		
359	Ensemble	ens	1	152,00 €	152,00 €
360	LIGNE D'ALIMENTATION	PM	1,00		
361	Ensemble	ens	1	1 404,00 €	1 404,00 €
362	INCORPORATION ET APPAREILLAGE	P.M	1		
363	RACCORDEMENT FIBRE	Ens	1,00		
364	Ensemble	ens	1	1 605,81 €	1 605,81 €
365	ETANCHEITE A L'AIR/CALFEUTREMENT	ens	1		
366	Test d'étanchéité	Ens	4	594,80 €	2 379,20 €
367	Sous Total				7 682,27 €
368	BATIMENT D - APPARTEMENTS 5				
369	TABLEAU DIVISIONNAIRE BASSE TENSION	Ens.	1,00		
370	Ensemble	ens	1	1 033,21 €	1 033,21 €
371	Eclairage extérieur	ens	1		
372	Fourniture et pose de luminaires en applique	U	1	104,21 €	104,21 €
373	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir à voyant	U	1	65,04 €	65,04 €
374	Entrée/Cuisine/Séjour - Eclairage intérieur	ens	1		
375	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	2	63,20 €	126,40 €
376	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir	U	2	60,26 €	120,52 €
377	Fourniture et pose de luminaires en applique	U	1	103,99 €	103,99 €
378	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 €
379	<i>Prises de courant :</i>				
380	. PC 16A+T à répartir la pièce - Hauteur 50 cm du sol	U	5	66,94 €	334,70 €
381	. PC 16A+T plan de travail - cuisine	U	3	66,94 €	200,82 €
382	. PC 16A+T réfrigérateur	U	1	66,94 €	66,94 €
383	. PC 16A+T lave-vaisselle	U	1	86,97 €	86,97 €
384	Alimentation plaque induction	U	1	160,85 €	160,85 €
385	Alimentation hotte	U	1	66,94 €	66,94 €
386	Alimentation splits - Quantité à confirmer par étude chauffagiste	U	1	49,10 €	49,10 €
387	Alimentation + détecteur automatique de fumée (pièce de vie+dégagement)	U	2	108,81 €	217,62 €



Commune d'Aussac-Vadalle

DD-23-12-0141

## CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENIOR

ligne	Désignation	Uté	Qté	Prix Unitaire	Prix Total
388	Alimentation bouche hygroréglable VMC	Ens.	1,00	35,23 €	35,23 €
389	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69 €	105,69 €
390	Prise RJ45	U	2	88,91 €	177,82 €
391	Prise TV	U	1	79,13 €	79,13 €
392	<b>DEGAGEMENT</b>	ens	1		
393	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	1	63,20 €	63,20 €
394	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 €
395	Alimentation chauffe-eau	U	1	77,27 €	77,27 €
396	<b>SALLE D'EAU</b>	ens	1		
397	Fourniture et pose de luminaires en plafond + spot étanche	U	1	148,74 €	148,74 €
398	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 €
399	Fourniture et pose de luminaire en applique	U	1	103,99 €	103,99 €
400	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 €
401	<i>Prises de courant :</i>				
402	. PC 10/16 A étanche en hauteur	U	2	66,94 €	133,88 €
403	. PC 20A+T lave-linge	U	1	86,97 €	86,97 €
404	Alimentation bouche hygroréglable VMC	u	1	35,23 €	35,23 €
405	Alimentation chauffage(sèche-serviette)	U	1	77,27 €	77,27 €
406	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69 €	105,69 €
407	Sèche-serviettes	U	1	201,34 €	201,34 €
408	<b>CHAMBRE</b>	ens	1		
409	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	1	63,20 €	63,20 €
410	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir	U	2	60,26 €	120,52 €
411	Fourniture et pose de luminaire en applique	U	2	62,16 €	124,32 €
412	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	2	59,48 €	118,96 €
413	Fourniture et pose spot directionnel	U	2	85,54 €	171,08 €
414	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 €
415	<i>Prises de courant :</i>				
416	. PC 10/16 A en hauteur 50 cm du sol	U	3	66,94 €	200,82 €
417	. PC 10/16 A en hauteur 120 cm du sol pour TV	U	1	66,94 €	66,94 €
418	Prise RJ45	U	1	88,91 €	88,91 €
419	Prise TV	U	1	79,13 €	79,13 €
420	Alimentation radiateur	U	1	77,27 €	77,27 €
421	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69 €	105,69 €
422	Radiateur	U	1	281,97 €	281,97 €
423	<b>VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE</b>	Ens.	1,00		
424	Ensemble VMC pour logement type 2 La mise en place du rejet en toiture à la charge du lot couverture et les entrées d'air à la charge du lot menuiserie extérieur	Ens.	1	1 154,90 €	1 154,90 €



Commune d'Aussac-Vadalle  
DD-23-12-0141  
**CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENIOR**

ligne	Désignation	Uté	Qté	Prix Unitaire	Prix Total
425	Sous Total				7 119,87 €
426	BATIMENT D - APPARTEMENTS 6				
427	TABLEAU DIVISIONNAIRE BASSE TENSION	Ens.	1,00		
428	Ensemble	ens	1	1 033,21 €	1 033,21 €
429	Eclairage extérieur	ens	1		
430	Fourniture et pose de luminaires en applique	U	1	104,21 €	104,21 €
431	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir à voyant	U	1	65,04 €	65,04 €
432	Entrée/Cuisine/Séjour - Eclairage intérieur	ens	1		
433	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	2	63,20 €	126,40 €
434	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir	U	2	60,26 €	120,52 €
435	Fourniture et pose de luminaires en applique	U	1	103,99 €	103,99 €
436	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 €
437	<i>Prises de courant :</i>				
438	. PC 16A+T à répartir la pièce - Hauteur 50 cm du sol	U	5	66,94 €	334,70 €
439	. PC 16A+T plan de travail - cuisine	U	3	66,94 €	200,82 €
440	. PC 16A+T réfrigérateur	U	1	66,94 €	66,94 €
441	. PC 16A+T lave-vaisselle	U	1	86,97 €	86,97 €
442	Alimentation plaque induction	U	1	160,85 €	160,85 €
443	Alimentation hotte	U	1	66,94 €	66,94 €
444	Alimentation splits - Quantité à confirmer par étude chauffagiste	U	1	49,10 €	49,10 €
445	Alimentation + détecteur automatique de fumée (pièce de vie+dégagement)	U	2	108,81 €	217,62 €
446	Alimentation bouche hygroréglable VMC	Ens.	1,00	35,23 €	35,23 €
447	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69 €	105,69 €
448	Prise RJ45	U	2	88,91 €	177,82 €
449	Prise TV	U	1	79,13 €	79,13 €
450	DEGAGEMENT	ens	1		
451	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	1	63,20 €	63,20 €
452	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 €
453	Alimentation chauffe-eau	U	1	77,27 €	77,27 €
454	SALLE D'EAU	ens	1		
455	Fourniture et pose de luminaires en plafond + spot étanche	U	1	148,74 €	148,74 €
456	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 €
457	Fourniture et pose de luminaire en applique	U	1	103,99 €	103,99 €
458	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 €
459	<i>Prises de courant :</i>				
460	. PC 10/16 A étanche en hauteur	U	2	66,94 €	133,88 €
461	. PC 20A+T lave-linge	U	1	86,97 €	86,97 €



Commune d'Aussac-Vadalle

DD-23-12-0141

## CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENIOR

ligne	Désignation	Uté	Qté	Prix Unitaire	Prix Total
462	Alimentation bouche hygroréglable VMC	u	1	35,23 €	35,23 €
463	Alimentation chauffage(sèche-serviette)	U	1	77,27 €	77,27 €
464	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69 €	105,69 €
465	Sèche-serviettes	U	1	201,34 €	201,34 €
466	<b>CHAMBRE</b>	ens	1		
467	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	1	63,20 €	63,20 €
468	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir	U	2	60,26 €	120,52 €
469	Fourniture et pose de luminaire en applique	U	2	62,16 €	124,32 €
470	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	2	59,48 €	118,96 €
471	Fourniture et pose spot directionnel	U	2	85,54 €	171,08 €
472	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 €
473	<i>Prises de courant :</i>				
474	. PC 10/16 A en hauteur 50 cm du sol	U	3	66,94 €	200,82 €
475	. PC 10/16 A en hauteur 120 cm du sol pour TV	U	1	66,94 €	66,94 €
476	Prise RJ45	U	1	88,91 €	88,91 €
477	Prise TV	U	1	79,13 €	79,13 €
478	Alimentation radiateur	U	1	77,27 €	77,27 €
479	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69 €	105,69 €
480	Radiateur	U	1	281,97 €	281,97 €
481	<b>VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE</b>	Ens.	1,00		
482	Ensemble VMC pour logement type 2 La mise en place du rejet en toiture à la charge du lot couverture et les entrées d'air à la charge du lot menuiserie extérieur	Ens.	1	1 154,90 €	1 154,90 €
483	<b>Sous-total</b>				7 119,87 €
484	<b>BATIMENT E - APPARTEMENTS 7</b>				
485	TABLEAU DIVISIONNAIRE BASSE TENSION	Ens.	1,00		
486	Ensemble	ens	1	1 033,21 €	1 033,21 €
487	Eclairage extérieur	ens	1		
488	Fourniture et pose de luminaires en applique	U	1	104,21 €	104,21 €
489	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir à voyant	U	1	65,04 €	65,04 €
490	Entrée/Cuisine/Séjour - Eclairage intérieur	ens	1		
491	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	2	63,20 €	126,40 €
492	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir	U	2	60,26 €	120,52 €
493	Fourniture et pose de luminaires en applique	U	1	103,99 €	103,99 €
494	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 €
495	<i>Prises de courant :</i>				
496	. PC 16A+T à répartir la pièce - Hauteur 50 cm du sol	U	5	66,94 €	334,70 €
497	. PC 16A+T plan de travail - cuisine	U	3	66,94 €	200,82 €



Commune d'Aussac-Vadalle

DD-23-12-0141

## CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENIOR

ligne	Désignation	Uté	Qté	Prix Unitaire	Prix Total
498	. PC 16A+T réfrigérateur	U	1	66,94 €	66,94 €
499	. PC 16A+T lave-vaisselle	U	1	86,97 €	86,97 €
500	Alimentation plaque induction	U	1	160,85 €	160,85 €
501	Alimentation hotte	U	1	66,94 €	66,94 €
502	Alimentation splits - Quantité à confirmer par étude chauffagiste	U	1	49,10 €	49,10 €
503	Alimentation + détecteur automatique de fumée (pièce de vie+dégagement)	U	2	108,81 €	217,62 €
504	Alimentation bouche hygroréglable VMC	Ens.	1,00	35,23 €	35,23 €
505	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69 €	105,69 €
506	Prise RJ45	U	2	88,91 €	177,82 €
507	Prise TV	U	1	79,13 €	79,13 €
508	<b>DEGAGEMENT</b>	ens	1		
509	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	1	63,20 €	63,20 €
510	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 €
511	Alimentation chauffe-eau	U	1	77,27 €	77,27 €
512	<b>SALLE D'EAU</b>	ens	1		
513	Fourniture et pose de luminaires en plafond + spot étanche	U	1	148,74 €	148,74 €
514	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 €
515	Fourniture et pose de luminaire en applique	U	1	103,99 €	103,99 €
516	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 €
517	<i>Prises de courant :</i>				
518	. PC 10/16 A étanche en hauteur	U	2	66,94 €	133,88 €
519	. PC 20A+T lave-linge	U	1	86,97 €	86,97 €
520	Alimentation bouche hygroréglable VMC	u	1	35,23 €	35,23 €
521	Alimentation chauffage(sèche-serviette)	U	1	77,27 €	77,27 €
522	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69 €	105,69 €
523	Sèche-serviettes	U	1	201,34 €	201,34 €
524	<b>CHAMBRE</b>	ens	1		
525	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	1	63,20 €	63,20 €
526	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir	U	2	60,26 €	120,52 €
527	Fourniture et pose de luminaire en applique	U	2	62,16 €	124,32 €
528	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	2	59,48 €	118,96 €
529	Fourniture et pose spot directionnel	U	2	85,54 €	171,08 €
530	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 €
531	<i>Prises de courant :</i>				
532	. PC 10/16 A en hauteur 50 cm du sol	U	3	66,94 €	200,82 €
533	. PC 10/16 A en hauteur 120 cm du sol pour TV	U	1	66,94 €	66,94 €
534	Prise RJ45	U	1	88,91 €	88,91 €
535	Prise TV	U	1	79,13 €	79,13 €



Commune d'Aussac-Vadalle

DD-23-12-0141

## CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENIOR

ligne	Désignation	Uté	Qté	Prix Unitaire	Prix Total
536	Alimentation radiateur	U	1	77,27 €	77,27 €
537	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69 €	105,69 €
538	Radiateur	U	1	281,97 €	281,97 €
539	VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE	Ens.	1,00		
540	Ensemble VMC pour logement type 2 La mise en place du rejet en toiture à la charge du lot couverture et les entrées d'air à la charge du lot menuiserie extérieur	Ens.	1	1 154,90 €	1 154,90 €
541	Sous Total				7 119,87 €
542	BATIMENT E - APPARTEMENTS 8				
543	TABLEAU DIVISIONNAIRE BASSE TENSION	Ens.	1,00		
544	Ensemble	ens	1	1 033,21 €	1 033,21 €
545	Eclairage extérieur	ens	1		
546	Fourniture et pose de luminaires en applique	U	1	104,21 €	104,21 €
547	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir à voyant	U	1	65,04 €	65,04 €
548	Entrée/Cuisine/Séjour - Eclairage intérieur	ens	1		
549	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	2	63,20 €	126,40 €
550	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir	U	2	60,26 €	120,52 €
551	Fourniture et pose de luminaires en applique	U	1	103,99 €	103,99 €
552	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 €
553	Prises de courant :				
554	. PC 16A+T à répartir la pièce - Hauteur 50 cm du sol	U	5	66,94 €	334,70 €
555	. PC 16A+T plan de travail - cuisine	U	3	66,94 €	200,82 €
556	. PC 16A+T réfrigérateur	U	1	66,94 €	66,94 €
557	. PC 16A+T lave-vaisselle	U	1	86,97 €	86,97 €
558	Alimentation plaque induction	U	1	160,85 €	160,85 €
559	Alimentation hotte	U	1	66,94 €	66,94 €
560	Alimentation splits - Quantité à confirmer par étude chauffagiste	U	1	49,10 €	49,10 €
561	Alimentation + détecteur automatique de fumée (pièce de vie+dégagement)	U	2	108,81 €	217,62 €
562	Alimentation bouche hygroréglable VMC	Ens.	1,00	35,23 €	35,23 €
563	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69 €	105,69 €
564	Prise RJ45	U	2	88,91 €	177,82 €
565	Prise TV	U	1	79,13 €	79,13 €
566	DEGAGEMENT	ens	1		
567	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	1	63,20 €	63,20 €
568	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 €
569	Alimentation chauffe-eau	U	1	77,27 €	77,27 €
570	SALLE D'EAU	ens	1		



Commune d'Aussac-Vadalle

DD-23-12-0141

## CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENIOR

ligne	Désignation	Uté	Qté	Prix Unitaire	Prix Total
571	Fourniture et pose de luminaires en plafond + spot étanche	U	1	148,74 €	148,74 €
572	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 €
573	Fourniture et pose de luminaire en applique	U	1	103,99 €	103,99 €
574	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 €
575	<i>Prises de courant :</i>				
576	. PC 10/16 A étanche en hauteur	U	2	66,94 €	133,88 €
577	. PC 20A+T lave-linge	U	1	86,97 €	86,97 €
578	Alimentation bouche hygroréglable VMC	u	1	35,23 €	35,23 €
579	Alimentation chauffage(sèche-serviette)	U	1	77,27 €	77,27 €
580	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69 €	105,69 €
581	Sèche-serviettes	U	1	201,34 €	201,34 €
582	CHAMBRE	ens	1		
583	Fourniture et pose de luminaires en plafond	U	1	63,20 €	63,20 €
584	. Interrupteur en va-et-vient par bouton poussoir	U	2	60,26 €	120,52 €
585	Fourniture et pose de luminaire en applique	U	2	62,16 €	124,32 €
586	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	2	59,48 €	118,96 €
587	Fourniture et pose spot directionnel	U	2	85,54 €	171,08 €
588	. Interrupteur en simple allumage par bouton poussoir	U	1	59,48 €	59,48 €
589	<i>Prises de courant :</i>				
590	. PC 10/16 A en hauteur 50 cm du sol	U	3	66,94 €	200,82 €
591	. PC 10/16 A en hauteur 120 cm du sol pour TV	U	1	66,94 €	66,94 €
592	Prise RJ45	U	1	88,91 €	88,91 €
593	Prise TV	U	1	79,13 €	79,13 €
594	Alimentation radiateur	U	1	77,27 €	77,27 €
595	Alimentation volet roulant	Ens.	1,00	105,69 €	105,69 €
596	Radiateur	U	1	281,97 €	281,97 €
597	VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE	Ens.	1,00		
598	Ensemble VMC pour logement type 2 La mise en place du rejet en toiture à la charge du lot couverture et les entrées d'air à la charge du lot menuiserie extérieur	Ens.	1	1 154,90 €	1 154,90 €
599	<b>Sous-total</b>				7 119,87 €
600	TELEVISION				
601	Bâtiment D - Antenne	Ens.	1,00	578,70 €	578,70 €
602	Bâtiment E - Antenne	Ens.	1,00	578,70 €	578,70 €
603	<b>Sous Total</b>				1 157,40 €
604	VISITE DU CONSUEL				
605	Consuels bâtiment D	ens	1	223,60 €	223,60 €
606	Consuels bâtiment E	ens	1	223,60 €	223,60 €



Commune d'Aussac-Vadalle

DD-23-12-0141

## CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENIOR

ligne	Désignation	Uté	Qté	Prix Unitaire	Prix Total
607	Sous Total				447,20 €
608	DIVERS				
609	CERTIFICAT DE CONFORMITE	Ens.	1	371,20 €	371,20 €
610	D.O.E	Ens.	1,00	168,50 €	168,50 €
611	PROPRETE DU CHANTIER-NETTOYAGE	Ens.	PM		
612	Sous Total				539,70 €
613	OPTION				
614	ALIMENTATION DIVERSES EXTERIEURES	ens	1		
615	- visiophone pour habitat collectif Complément 4 combinés intérieur	Ens.	1,00	2 310,47 €	(2 310,47 €)
616					
617	Sous-total	ens	1	2 310,47 €	(2 310,47 €)
618	Sous-total				38 306,05 €
619	<b>Prix de vente total</b>				<b>88 781,07 €</b>
620	<b>T.V.A. 20,00%</b>				<b>17 756,21 €</b>
621	<b>Total T.T.C.</b>				<b>106 537,28 €</b>
622	<b>Options et variantes non comptabilisées (H.T.)</b>	€			<b>10 558,25 €</b>



Systèmes

Commune d'Aussac-Vadalle

DD-23-12-0141

## CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENIOR

ligne	Désignation	Uté	Qté	Prix Unitaire	Prix Total
624	<b><u>RECAPITULATIF</u></b>				
625	<b><u>TRANCHE FERME</u></b>				
626	GENERALITES				0,00 €
627	NOTA IMPORTANT				0,00 €
628	PHASES DES TRAVAUX				0,00 €
629	RESIDENCE SENIORS				
630	INSTALLATION DE CHANTIER	Ens.	1	687,15 €	687,15 €
631	MISE A LA TERRE	Ens.	1	2 686,30 €	2 686,30 €
632	LIAISONS EQUIPOTENTIELLES	Ens.	1	228,00 €	228,00 €
633	LIGNE D'ALIMENTATION	PM	1	3 510,00 €	3 510,00 €
634	INCORPORATION ET APPAREILLAGE	P.M	1		0,00 €
635	RACCORDEMENT FIBRE	Ens	1	1 605,81 €	1 605,81 €
636	ALIMENTATION DIVERSES EXTERIEURES	Ens	1	177,80 €	177,80 €
637	ETANCHEITE A L'AIR/CALFEUTREMENT	ens	1	2 974,00 €	2 974,00 €
638	Sous Total				11 869,06 €
639	BATIMENT A - SALLE D'ACTIVITES				
640	TABLEAU GENERAL BASSE TENSION	Ens.	1	1 590,68 €	1 590,68 €
641	Eclairage extérieur	ens	1	739,86 €	739,86 €
642	Salle d'activités - Eclairage intérieur	ens	1	1 015,23 €	1 015,23 €
643	Tisanerie - Eclairage intérieur	ens	1	190,71 €	190,71 €
644	Tisanerie - Eclairage intérieur	ens	1	165,67 €	165,67 €
645	Bureau - Eclairage intérieur	ens	1	190,71 €	190,71 €
646	WC - Eclairage intérieur	ens	1	140,99 €	140,99 €
647	Salle d'activités / Tisanerie - Alimentation électrique	ens	1	1 682,85 €	1 682,85 €
648	Bureau - Alimentation électrique	ens	1	329,20 €	329,20 €
649	VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE	Ens.	1	1 309,26 €	1 309,26 €
650	ECLAIRAGE DE SECURITE	ens	1	129,44 €	129,44 €



Commune d'Aussac-Vadalle  
DD-23-12-0141  
**CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENIOR**

<b>ligne</b>	<b>Désignation</b>	<b>Uté</b>	<b>Qté</b>	<b>Prix Unitaire</b>	<b>Prix Total</b>
651	ALARME INCENDIE TYPE 4	ens	1	389,47 €	389,47 €
652	Sous Total				7 874,07 €
653	BATIMENT B - APPARTEMENTS 1				
654	TABLEAU DIVISIONNAIRE BASSE TENSION	Ens.	1	1 033,21 €	1 033,21 €
655	Eclairage extérieur	ens	1	169,25 €	169,25 €
656	Entrée/Cuisine/Séjour - Eclairage intérieur	ens	1	1 992,20 €	1 992,20 €
657	DEGAGEMENT	ens	1	199,95 €	199,95 €
658	SALLE D'EAU	ens	1	1 012,07 €	1 012,07 €
659	CHAMBRE	ens	1	1 558,29 €	1 558,29 €
660	VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE	Ens.	1	1 154,90 €	1 154,90 €
661	Sous Total				7 119,87 €
662	BATIMENT B - APPARTEMENTS 2				
663	TABLEAU DIVISIONNAIRE BASSE TENSION	Ens.	1	1 033,21 €	1 033,21 €
664	Eclairage extérieur	ens	1	169,25 €	169,25 €
665	Entrée/Cuisine/Séjour - Eclairage intérieur	ens	1	1 992,20 €	1 992,20 €
666	DEGAGEMENT	ens	1	199,95 €	199,95 €
667	SALLE D'EAU	ens	1	1 012,07 €	1 012,07 €
668	CHAMBRE	ens	1	1 558,29 €	1 558,29 €
669	VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE	Ens.	1	1 154,90 €	1 154,90 €
670	Sous-total				7 119,87 €
671	BATIMENT C - APPARTEMENTS 3				
672	TABLEAU DIVISIONNAIRE BASSE TENSION	Ens.	1	1 033,21 €	1 033,21 €
673	Eclairage extérieur	ens	1	169,25 €	169,25 €
674	Entrée/Cuisine/Séjour - Eclairage intérieur	ens	1	1 992,20 €	1 992,20 €
675	DEGAGEMENT	ens	1	199,95 €	199,95 €
676	SALLE D'EAU	ens	1	1 012,07 €	1 012,07 €
677	CHAMBRE	ens	1	1 558,29 €	1 558,29 €



Commune d'Aussac-Vadalle

DD-23-12-0141

## CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENIOR

ligne	Désignation	Uté	Qté	Prix Unitaire	Prix Total
678	VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE	Ens.	1	1 154,90 €	1 154,90 €
679	Sous Total				7 119,87 €
680	BATIMENT C - APPARTEMENTS 4				
681	TABLEAU DIVISIONNAIRE BASSE TENSION	Ens.	1	1 033,21 €	1 033,21 €
682	Eclairage extérieur	ens	1	169,25 €	169,25 €
683	Entrée/Cuisine/Séjour - Eclairage intérieur	ens	1	1 992,20 €	1 992,20 €
684	DEGAGEMENT	ens	1	199,95 €	199,95 €
685	SALLE D'EAU	ens	1	1 012,07 €	1 012,07 €
686	CHAMBRE	ens	1	1 558,29 €	1 558,29 €
687	VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE	Ens.	1	1 154,90 €	1 154,90 €
688	Sous-total				7 119,87 €
689	TELEVISION				1 157,40 €
690	VISITE DU CONSUEL				555,31 €
691	DIVERS				539,70 €
692	OPTION				
693	PHOTOVOLTAÏQUE	ens	1	5 466,02 €	(5 466,02 €)
694	ALIMENTATION DIVERSES EXTERIEURES	ens	1	2 781,76 €	(2 781,76 €)
695	OPTION	ens	1		(8 247,78 €)
696	Sous-total				50 475,02 €
697	<u>TRANCHE OPTIONNELLE</u>				
698	RESIDENCE SENIORS				
699	INSTALLATION DE CHANTIER	Ens.	1	252,22 €	252,22 €
700	MISE A LA TERRE	Ens.	1	1 889,04 €	1 889,04 €
701	LIAISONS EQUIPOTENTIELLES	Ens.	1	152,00 €	152,00 €
702	LIGNE D'ALIMENTATION	PM	1	1 404,00 €	1 404,00 €
703	INCORPORATION ET APPAREILLAGE	P.M	1		0,00 €
704	RACCORDEMENT FIBRE	Ens	1	1 605,81 €	1 605,81 €
705	ETANCHEITE A L'AIR/CALFEUTREMENT	ens	1	2 379,20 €	2 379,20 €



Commune d'Aussac-Vadalle

DD-23-12-0141

## CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENIOR

ligne	Désignation	Uté	Qté	Prix Unitaire	Prix Total
706	Sous Total				7 682,27 €
707	BATIMENT D - APPARTEMENTS 5				
708	TABLEAU DIVISIONNAIRE BASSE TENSION	Ens.	1	1 033,21 €	1 033,21 €
709	Eclairage extérieur	ens	1	169,25 €	169,25 €
710	Entrée/Cuisine/Séjour - Eclairage intérieur	ens	1	1 992,20 €	1 992,20 €
711	DEGAGEMENT	ens	1	199,95 €	199,95 €
712	SALLE D'EAU	ens	1	1 012,07 €	1 012,07 €
713	CHAMBRE	ens	1	1 558,29 €	1 558,29 €
714	VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE	Ens.	1	1 154,90 €	1 154,90 €
715	Sous Total				7 119,87 €
716	BATIMENT D - APPARTEMENTS 6				
717	TABLEAU DIVISIONNAIRE BASSE TENSION	Ens.	1	1 033,21 €	1 033,21 €
718	Eclairage extérieur	ens	1	169,25 €	169,25 €
719	Entrée/Cuisine/Séjour - Eclairage intérieur	ens	1	1 992,20 €	1 992,20 €
720	DEGAGEMENT	ens	1	199,95 €	199,95 €
721	SALLE D'EAU	ens	1	1 012,07 €	1 012,07 €
722	CHAMBRE	ens	1	1 558,29 €	1 558,29 €
723	VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE	Ens.	1	1 154,90 €	1 154,90 €
724	Sous-total				7 119,87 €
725	BATIMENT E - APPARTEMENTS 7				
726	TABLEAU DIVISIONNAIRE BASSE TENSION	Ens.	1	1 033,21 €	1 033,21 €
727	Eclairage extérieur	ens	1	169,25 €	169,25 €
728	Entrée/Cuisine/Séjour - Eclairage intérieur	ens	1	1 992,20 €	1 992,20 €
729	DEGAGEMENT	ens	1	199,95 €	199,95 €
730	SALLE D'EAU	ens	1	1 012,07 €	1 012,07 €
731	CHAMBRE	ens	1	1 558,29 €	1 558,29 €
732	VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE	Ens.	1	1 154,90 €	1 154,90 €



Commune d'Aussac-Vadalle  
DD-23-12-0141  
**CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENIOR**

ligne	Désignation	Uté	Qté	Prix Unitaire	Prix Total
733	Sous Total				7 119,87 €
734	BATIMENT E - APPARTEMENTS 8				
735	TABLEAU DIVISIONNAIRE BASSE TENSION	Ens.	1	1 033,21 €	1 033,21 €
736	Eclairage extérieur	ens	1	169,25 €	169,25 €
737	Entrée/Cuisine/Séjour - Eclairage intérieur	ens	1	1 992,20 €	1 992,20 €
738	DEGAGEMENT	ens	1	199,95 €	199,95 €
739	SALLE D'EAU	ens	1	1 012,07 €	1 012,07 €
740	CHAMBRE	ens	1	1 558,29 €	1 558,29 €
741	VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE	Ens.	1	1 154,90 €	1 154,90 €
742	Sous-total				7 119,87 €
743	TELEVISION				1 157,40 €
744	VISITE DU CONSUEL				447,20 €
745	DIVERS				539,70 €
746	OPTION				
747	ALIMENTATION DIVERSES EXTERIEURES	ens	1	2 310,47 €	(2 310,47 €)
748	OPTION	ens	1		(2 310,47 €)
749	Sous-total				38 306,05 €
750	<b>Prix de vente total</b>				88 781,07 €
751	T.V.A. 20,00%				17 756,21 €
752	<b>Total T.T.C.</b>				106 537,28 €
753	<i>Options et variantes non comptabilisées (H.T.)</i>	€			10 558,25 €



N° de devis : **DD-23-12-0141**  
Objet : CONSTRUCTION D'UNE  
RESIDENCE SENIOR

crée le : 07 décembre 2023

Commune d'Aussac-Vadalle  
61 Rue de la République

16560 Aussac-Vadalle

**A l'attention de :**

Les travaux tels que décrits pourront être réalisés, suivant nos conditions générales de prestations,  
pour un montant de :

Montant HT : **88 781,07 €**  
TVA : 17 756,21 €  
**TTC : 106 537,28 €**

Montant TTC DEEE : 40,70 €

Notre offre est valable 1 Mois à compter de : 07 décembre 2023

à la signature de la commande  
Règlement acompte :  
Règlement solde :

A.....Feuillade..... LE .....11/01/2024

L'entreprise

**Bon pour accord**  
Le client ( tampon et signature )

**DELAGE SYSTEMES**

Croix Guillot – 16380 FEUILLADE  
Tél. 05 45 70 25 77 – Fax 05 45 70 22 57  
SAS SIRET 414 780 494 00103 – APE 4321A

Une demande écrite et signée sera exigée pour tous travaux supplémentaires, elle sera remise au technicien ou envoyé par courrier ou mail

Un acompte est demandé à la commande.  
Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de ventes au verso du présent

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE PRESTATIONS

### 1 - CHAMP D'APPLICATION

La société faisant l'offre (le « Prestataire »), dans le cadre de l'expression de besoin émise par son client (le « Client »), s'est rapprochée de ce dernier pour l'exécution des prestations et/ou travaux et/ou services, incluant le cas échéant la fourniture de produits (les « Prestations ») décrits dans l'offre du Prestataire (l' « Offre »).

Les Parties conviennent de soumettre la commande pour les Prestations aux présentes conditions générales d'exécution réciproques, qui pourront être complétées éventuellement par des stipulations ou documents particuliers décrits à l'article 2. L'ensemble constitue le contrat (le « Contrat »). Celui-ci est librement négocié par les Parties. En conséquence, celles-ci renoncent expressément à invoquer toutes conditions générales, les relations entre les Parties étant dès lors régies uniquement par le Contrat.

Il est rappelé que les Parties se doivent coopération et échange d'informations mutuels dans un esprit de transparence, loyauté et d'équité tout au long de la négociation, formation et exécution du Contrat.

### 2 - ACCEPTATION – COMMANDES – CONTRAT

**2.1** Le Client s'engage à transmettre par écrit l'expression de son besoin, l'ensemble de la documentation (dont dossiers techniques, plans divers...) et des informations associées (dont présence de tout produit ou déchet dangereux, toutes contraintes techniques...) qui seraient nécessaire et utile au Prestataire et de nature à avoir une influence sur l'établissement de l'Offre. La transmission de l'ensemble de ces éléments constitue un élément déterminant du consentement du Prestataire.

Sur la base des éléments ci-devant énoncés, le Prestataire émet son Offre décrivant de manière limitative les Prestations à réaliser et éventuellement les spécifications techniques requises pour la réalisation des Prestations. L'Offre reste valable pendant trente (30) jours à compter de son émission, sauf stipulations particulières y figurant. Elle peut être acceptée sous quelque forme ou support que ce soit.

Le Contrat est composé par ordre de priorité décroissante (i) de l'Offre ou de toutes stipulations particulières, spécifications techniques et de leurs annexes, (ii) du planning d'exécution, (iii) des présentes et (iv) de la commande éventuellement formalisée par le Client.

**2.2** Le Contrat étant conclu intuitu personae, chaque Partie s'interdit de céder, apporter ou transférer sous quelque forme que ce soit tout ou partie des droits et obligations en résultant sans l'accord préalable et exprès de l'autre Partie. Par exception, les Parties acceptent par avance que l'une ou l'autre puisse céder, apporter ou transmettre le Contrat à l'une des sociétés de son Groupe, soit à une société détenue ou contrôlée directement ou indirectement par la société mère au sens de l'article L 233-3 du Code du commerce. Dans ce cadre, le cédant informera par écrit le cessionnaire de ladite opération. En cas de cession, le Client renonce à se prévaloir du bénéfice de la solidarité.

### 3 - DÉLAIS

Les Prestations seront réalisées dans les délais définis à l'Offre. Le cas échéant, le Prestataire et le Client arrêteront d'un commun accord un planning de réalisation des Prestations définissant les étapes soumises à pénalités. Il ne deviendra pièce contractuelle qu'après accord formel des Parties. Tout retard imputable au Prestataire pourra donner lieu à l'application de pénalités après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée infructueuse après un délai de dix (10) jours ouvrés à compter de sa réception.

Les pénalités ne pourront excéder le maximum prévu à l'article 12 concernant les pénalités et seront exclusives de toute autre indemnisation. Tout retard d'exécution ou suspension de Prestations non imputable au Prestataire donnera lieu à une prolongation de délai équivalente ainsi qu'au remboursement des coûts et frais supportés par le Prestataire de ce fait. Si un tel retard ou une telle suspension entraînait une interruption d'exécution supérieure à deux (2) mois, le Prestataire pourrait résilier de plein droit le Contrat.

### 4 - MODALITÉS D'EXÉCUTION

#### 4.1 Obligations du Client

En vue de permettre au Prestataire d'exécuter les Prestations, le Client s'engage notamment à :

(i) faire connaître par écrit les horaires de son établissement, son règlement intérieur et toutes conditions particulières d'accès sur site, et à donner accès à bref délai à la zone d'intervention. Le Client s'oblige également à obtenir ou à donner toute autorisation nécessaire à la réalisation des

Prestations, et à garantir au Prestataire l'accès au site sur lequel elles doivent être exécutées;

(ii) élaborer, si nécessaire, un plan de prévention et à remplir les obligations qui lui seraient imposées par le Code du travail ou autre loi ou règlement en matière de prévention des risques relatifs à l'hygiène et à la sécurité et des maladies professionnelles, plus particulièrement les risques d'exposition à l'amiante. À cet effet, le Client devra signaler au Prestataire l'existence de tous produits ou matériaux dangereux existant sur la zone d'exécution des Prestations et aux voisins (amiante, plomb...), le Prestataire se réservant la possibilité de modifier de ce fait les conditions de son Offre. Le Client s'engage à accueillir le Prestataire sur un site aux normes environnementales et de sécurité en vigueur. Le Client sera responsable envers le Prestataire de toute interruption et/ou suspension des Prestations due à la méconnaissance de ses obligations en la matière;

(iii) établir contradictoirement, notamment en cas de Prestations de maintenance, un état des installations au début et à la fin des Prestations;

(iv) fournir au Prestataire tous les fluides et énergies nécessaires à l'exécution des Prestations (eau, gaz, électricité...);

(v) mettre à disposition du Prestataire les ouvrages ou prérequis nécessaires à l'exécution des Prestations et ce dans un état permettant la parfaite réalisation des Prestations, incluant les matières et échantillons pour tests éventuels;

(vi) mettre à la disposition du Prestataire les bennes nécessaires au tri et à l'évacuation des déchets consécutifs aux Prestations;

(vii) le cas échéant, mettre à la disposition du Prestataire un espace sécurisé pour le stockage de matériels et/ou outillages nécessaires à la réalisation des Prestations;

(viii) s'assurer de l'adéquation entre les matériels, fournitures et procédés formellement préconisés par ses soins et son besoin et rester seul responsable des conséquences, qualités, caractéristiques techniques, performances et garanties de ces derniers;

(ix) être représenté valablement par une personne ayant un pouvoir d'engagement à toutes les réunions, notamment de chantier, nécessaires à l'exécution des Prestations;

(x) faire connaître ses réponses par écrit dans des délais impartis lorsqu'en cours de réalisation des Prestations, le Client est sollicité par le Prestataire pour donner son accord (validation d'étude préalable, bon de fabrication...). À défaut de réponse, l'accord sera considéré comme acquis et sans réserve à l'issue d'un délai raisonnable.

#### 4.2 Obligations du Prestataire.

Le Prestataire s'oblige à :

(i) réaliser des Prestations conformes à la Commande ;

(ii) respecter les règles de l'Art, les dispositions législatives et réglementaires d'ordre public ainsi que les prescriptions et spécifications contractuelles afin que les Prestations répondent au minimum à un niveau de qualité conforme aux standards de la profession ;

(iii) répondre à toutes les obligations mises à sa charge par les lois et règlements en vigueur dont celles visant à assurer la protection de l'environnement, la sécurité du chantier/site, l'hygiène, la santé et la sécurité de ses travailleurs, et de prendre, ou de faire prendre, toutes les dispositions en ce sens ;

(iv) demeurer seul responsable de son personnel sur lequel il exerce seul son autorité, son pouvoir de direction et de contrôle par l'intermédiaire du représentant qu'il doit désigner sur le chantier/site ;

(v) signaler par écrit au Client dans les délais impartis et modalités fixés par les stipulations particulières, tous les faits qui peuvent justifier à son bénéfice une demande de prestation supplémentaire, une réclamation ou une prolongation de délai.

**4.3** Si un changement de circonstances imprévisible lors de la conclusion du Contrat augmentait pour le Prestataire le coût de son exécution de plus de vingt pour cent (20 %) du prix fixé dans le Contrat, le Prestataire pourrait demander une renégociation du Contrat au Client. Il devrait prouver la réalité de l'augmentation. En cas d'échec de cette renégociation, et à défaut d'accord sur les conditions et modalités d'une résiliation amiable, les Parties devront recourir au médiateur des entreprises (<https://www.mieist.finances.gouv.fr/>) figurant sur la liste du ministère de l'Économie et des Finances pour déterminer les conditions de cette résiliation. Elles continueront à exécuter leurs obligations jusqu'au terme du Contrat.

**4.4** Le Prestataire pourra se prévaloir des articles 1219 et 1220 du Code civil en cas d'inexécution par le Client des obligations lui incomptant.

**4.5** Chaque Partie accepte dans le cadre de l'exécution du Contrat de recevoir toute communication de l'autre Partie par correspondance électronique. Les stipulations particulières préciseront l'adresse à laquelle les communications devront être envoyées. À défaut, l'adresse ou les adresses ayant servi aux échanges en phase de formation du Contrat

vaudront adresses choisies par le Client. La date d'envoi figurant sur le message vaudra, jusqu'à preuve contraire, présomption de date d'envoi et de réception.

## 5 - MODIFICATIONS

Les prix, délais et conditions indiqués dans l'Offre s'entendent pour une exécution strictement conforme à l'Offre et n'engagent jamais le Prestataire pour des travaux ou prestations supplémentaires ou modificatives.

Toute modification ou évolution des Prestations définies dans l'Offre, qu'elle résulte d'un choix du Client ou d'une loi, réglementation, norme ou des conséquences d'une épidémie générale, doit faire l'objet d'un avenant préalable indiquant notamment son incidence sur les prix, les conditions et les délais d'exécution initiaux. À défaut d'accord, le Prestataire pourra résilier le Contrat sans qu'une indemnité ne soit due au Client à ce titre. Lorsque le Prestataire se trouve être contraint, pour quelle que raison que ce soit, de mettre en œuvre de telles modifications ou évolutions, le Client, dûment informé préalablement par le Prestataire ne pourra refuser de payer les prestations y afférentes dès lors qu'il ne se sera pas opposé préalablement à leur réalisation.

## 6 - RÉCEPTION

La réception des Prestations (la « Réception ») fera l'objet d'un procès-verbal établi contradictoirement avec ou sans réserve, au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la notification faite au Client par le Prestataire de l'achèvement des Prestations et l'invitant à procéder à la Réception en lui communiquant une date à cet effet. Passé un délai de quinze (15) jours après cette date, et dans le silence du Client, ce dernier sera réputé avoir réceptionné les Prestations sans réserve à la date d'achèvement.

Le refus éventuel de la Réception doit être motivé par écrit et ne peut être justifié que par (i) l'inachèvement des Prestations ou (ii) leur non-conformité technique substantielle.

En cas de réserves, une liste de ces dernières sera établie et jointe au procès-verbal de réception. Le Prestataire disposera d'un délai de trois (3) mois pour y remédier et ce à compter de la notification desdites réserves. À l'expiration de ce délai, le Client constatera, le cas échéant, la levée de ces réserves par un procès-verbal.

Toute prise de possession par le Client, en tout ou partie, des biens objet des Prestations vaudra Réception sans réserve et entraînera transfert de la garde et des risques au Client. La prise de possession se définit comme la maîtrise de fait exercée par le Client, directement ou indirectement, totalement ou partiellement, sur les Prestations, notamment pour mise en service ou mise en exploitation.

Si une réception provisoire ou partielle a également été prévue au Contrat, celle-ci fera courir, pour les Prestations concernées, les garanties y afférentes et opérera transfert des risques à la date à laquelle elle aura lieu.

## 7 - GARANTIES CONTRACTUELLES

Outre l'application des garanties légales s'il y a lieu, le Prestataire garantit les Prestations contre tout vice d'exécution pendant une période de douze (12) mois à compter de la date de leur Réception.

Cette garantie ne s'appliquera pas si les désordres résultent de l'usure normale, d'interventions, de modifications ou d'adjonctions effectuées par le Client ou un tiers, de défauts ou dégradations causés par la faute ou négligence du Client ou d'un tiers, du non-respect des règles d'installation, d'utilisation, d'entretien ou d'environnement. La réalisation de travaux d'entretien n'entre pas dans la présente garantie.

Pour pouvoir invoquer le bénéfice de cette garantie, le Client devra aviser le Prestataire sans retard et par écrit des vices et fournir toute justification les concernant. Le Client s'interdit, sauf accord exprès du Prestataire, d'effectuer lui-même ou de faire effectuer par un tiers la réparation, de modifier ou de faire modifier tout élément des Prestations.

## 8 - CONDITIONS SPÉCIFIQUES À LA VENTE DE MATÉRIELS/PRODUITS

Au cas où les Prestations consisteraient en de la fourniture de matériels ou produits seuls (« Produits »), aucune des stipulations contenues dans les présentes ne saurait être interprétée comme conférant au Client plus de prérogatives, garanties ou droits que celles et ceux accordés par la loi ou par le présent article à la vente dudit matériel. Le prix mentionné dans l'Offre est stipulé départ-usine, hors frais de port, de douane, sauf mention contraire convenue. Le transfert des risques s'effectue dès la remise du Produit dans les locaux du Prestataire.

En l'absence d'études détaillées confiées par le Client au Prestataire quant à la compatibilité des Produits commandés par rapport à ses besoins, le Prestataire n'apporte aucune garantie à ce titre.

Les garanties relatives aux Produits seront strictement celles de leurs fabricants et des fournisseurs. Elles commenceront à courir au plus tard au jour de leur livraison. Au titre des vices cachés, la garantie portera exclusivement sur le remplacement des Produits défectueux ou des pièces les rendant impropre à l'usage, sans que le Prestataire puisse être considéré par le Client comme responsable des éventuelles conséquences dommageables que ces vices cachés auraient pu entraîner. Il appartient au Client, à la livraison des Produits, y compris si ceux-ci ne sont pas destinés à un usage immédiat, d'en vérifier l'état et la quantité et faire s'il y a lieu les réserves nécessaires auprès du transporteur sur le bon de livraison et par lettre recommandée avec avis de réception, dans les trois (3) jours suivant la livraison. Une copie du courrier devra être adressée au Prestataire simultanément.

Pour la vente de Produits à l'export, l'Incoterm EXW 2020 sera applicable et le Prestataire remettra les Produits au transporteur désigné et payé par le Client au lieu indiqué par le Prestataire et situé en France Métropolitaine. Le transfert de risques aura lieu comme prévu selon l'Incoterm applicable. Pour ces Produits destinés à l'export, les réclamations sur les vices apparents ou la non-conformité des Produits livrés devront être adressées au Prestataire par lettre recommandée avec avis de réception dans les six (6) jours calendaires suivant la livraison, à peine de forclusion.

## 9. GESTION DES DÉCHETS

Le Prestataire veillera à ce que les Prestations qu'il exécute respectent les prescriptions législatives et réglementaires en vigueur en matière d'environnement, de sécurité et de santé des personnes.

Après toute exécution de Prestations, il devra laisser le chantier/site dans l'état dans lequel il l'avait trouvé.

Pour les déchets découlant des Prestations, le Prestataire devra utiliser les bennes et autres conteneurs de tri sélectifs que le Client s'engage à mettre à sa disposition sur le site/chantier. En cas d'évolution de la législation sur la protection de l'environnement en cours d'exécution du Contrat les modifications éventuelles demandées par le Client afin de se conformer aux règles nouvelles donneront lieu à la conclusion d'un avenant entre les Parties.

## 10 - NON-SOLICITATION DE PERSONNEL

Pendant toute la durée d'exécution des Prestations et douze (12) mois à compter de leur Réception, le Client s'interdit, directement ou indirectement, d'embaucher tout collaborateur du Prestataire ou de faire la moindre démarche en ce sens, sans son accord préalable écrit. Cette interdiction vaut quels que soient le type et la durée de contrat, le statut juridique et social, le caractère temporaire, à temps plein ou à temps partiel. En cas de non-respect de cet engagement, le Client sera tenu à titre de dédommagement de verser immédiatement au Prestataire une somme forfaitaire égale aux salaires mensuels bruts que le collaborateur a perçus dans les douze (12) mois précédent son départ.

## 11- PRIX – FACTURATION – PAIEMENT

Les prix sont un des éléments essentiels du Contrat et leur paiement une obligation essentielle du Client. Les prix définis à l'Offre s'entendent hors taxes pour des Prestations conformes aux normes en vigueur au jour de la Commande. Ils ne comprennent que les seules sujétions d'exécution normalement et raisonnablement prévisibles pour un homme de l'Art de sa spécialité.

Pour les Prestations qui seront exécutées dans un pays autre que la France, les paiements devront être effectués sans aucune déduction, compensation et franchise pour ou en raison des taxes, prélevements, importations, droits, redevances et retenues. Si tel était pourtant le cas, le Client verserait au Prestataire les montants nécessaires pour assurer un paiement total des Prestations.

Les prix s'entendent, sauf stipulation contraire, pour une exécution des Prestations n'excédant pas la durée légale hebdomadaire du temps de travail par semaine, effectuée de jour, durant les jours ouvrés, du lundi au vendredi inclus, et pour une exécution continue et sur un site mis à disposition par le Client dans des conditions d'hygiène et de sécurité conformes à la réglementation en vigueur et avec accès aux facilités habituelles de chantier.

Le prix sera révisable pendant toute la durée d'exécution des Prestations dans les conditions prévues à l'Offre, sauf stipulation expresse contraire. Le Client constituera, avant le début d'exécution des Prestations, les garanties de paiement éventuellement requises par les dispositions légales. Chaque Commande fera l'objet d'une facturation selon les modalités de paiement définies dans l'Offre. À défaut de stipulation contraire, le règlement sera effectué par chèque ou par virement trente (30) jours nets

après la date d'émission de la facture. Aucun escompte ne sera appliqué en cas de paiement par avance.

Tout retard de paiement donnera lieu à l'application de plein droit et à effet immédiat d'une pénalité égale au taux appliquée par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 points de pourcentage tel que calculé selon les dispositions du Code de commerce. D'autre part, tout retard de paiement donnera droit à une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros pour frais de recouvrement, sauf lorsque ces frais sont supérieurs.

En outre, le Prestataire se réserve le droit de suspendre l'exécution du Contrat et/ou de toute Commande en cours d'exécution avec le Client, après mise en demeure de payer restée sans effet plus de quinze (15) jours. Le Client est tenu d'effectuer les paiements sans aucune déduction ou réduction de toute nature. Il ne pourra suspendre le paiement de sommes qui lui auront été facturées à bon droit par le Prestataire. Le transfert de propriété s'effectue après complet paiement du prix.

## 12- RESPONSABILITÉS - ASSURANCES

**12.1** La responsabilité du Prestataire est strictement limitée aux obligations expressément stipulées au Contrat. Elle ne peut être recherchée que pour les seuls dommages directs, certains et prévisibles qui lui sont imputables. À titre de condition essentielle et déterminante, la réparation par le Prestataire de tout préjudice subi par le Client dans le cadre du Contrat sera limitée au montant hors taxes de celui-ci. La réparation au titre des dommages immatériels fera l'objet d'une sous limitation qui ne pourra être supérieure à vingt pour cent (20 %) du montant HT du Contrat. Les assureurs du Prestataire ne seront pas tenus d'indemniser le Client et ses assureurs au-delà des limites ci-dessus.

Les dommages causés aux voisins du fait de la simple exécution des Prestations resteront à charge du Client.

Lorsqu'un dommage serait, en tout ou partie, causé par le vice ou la défectuosité d'un produit dont les caractéristiques auraient été définies par le Client ou lorsque le fournisseur de ce produit aurait été recommandé par le Client, le Client s'engage à exercer tout recours directement auprès du fournisseur de ce produit, libérant ainsi le Prestataire de toute obligation et responsabilité à ce titre.

**12.2** Le Prestataire s'engage à souscrire et maintenir en vigueur auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable toute assurance appropriée lui permettant de couvrir les conséquences pécuniaires de sa responsabilité au titre du Contrat.

**12.3** Le montant total des pénalités contractuelles, qu'elles soient pour retard, non-respect de performances et/ou pour toute cause d'application, ne pourra excéder cinq pour cent (5 %) du montant hors taxes du Contrat. Les indemnités consenties à ce titre seront forfaitaires, libératoires et exclusives de toutes autres actions ou sanctions.

## 13 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Client reconnaît que l'ensemble des savoir-faire, des droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle attachés aux Prestations, à leur exécution ou aux actes préparatoires (études...), sont la pleine et entière propriété du Prestataire, aucun transfert de droit n'étant réalisé au profit du Client au titre du Contrat. Le cas échéant, seul un droit d'usage non cessible et non exclusif sera consenti au Client.

Chaque Partie s'engage à ne pas porter atteinte, directement ou indirectement, de quelque façon que ce soit aux droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle de l'autre Partie.

Le Prestataire garantit le Client contre les revendications des tiers concernant les droits de propriété intellectuelle ou Industrielle, les procédés ou les méthodes mis en œuvre pour l'exécution des Prestations et/ou nécessaires pour les utilisations par le Client. Il s'engage à mener toutes actions et procédures à ses frais en vue de faire cesser le trouble et à réparer les dommages de toute nature subis par le Client en cas de recours par des tiers, sauf si ces recours portent sur des modifications, adaptations ou arrangements que le Client a apportés directement ou indirectement.

De son côté, le Client garantit le Prestataire contre les revendications des tiers concernant les droits de propriété intellectuelle ou industrielle, les procédés ou les méthodes dont il lui impose l'emploi pour l'exécution des Prestations.

Dès la première manifestation de la revendication d'un tiers contre l'une ou l'autre des Parties, celles-ci doivent prendre toutes mesures dépendant d'elles pour faire cesser le trouble et de collaborer à la défense de leurs droits.

## 14 - CONFIDENTIALITÉ - SECRET DES AFFAIRES

Chaque Partie s'engage tant pour elle-même que pour l'ensemble des personnes qu'elle associera à l'exécution du Contrat à considérer comme

des « **Informations confidentielles** » les stipulations du Contrat ainsi que toutes les informations et données, de quelque nature que ce soit, qui lui sont communiquées par l'autre Partie ou dont elle a connaissance à l'occasion de la passation ou de l'exécution du Contrat, et sous quelque forme que ce soit. Elle s'engage à en assurer la confidentialité et à prendre les mesures de protection raisonnables et nécessaires pour conserver le caractère secret de ses propres Informations confidentielles.

Les Parties conviennent que ces Informations confidentielles bénéficient de la même protection que celle relevant du secret des affaires telle qu'elle est édictée par les articles L 151-4 et suivants du Code de commerce.

En revanche, le Prestataire est autorisé à se prévaloir de l'exécution du Contrat, à titre de référence commerciale.

## 15 – ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ- MESURES RESTRICTIVES ET SANCTIONS INTERNATIONALES

**15.1** La politique éthique et conformité du Prestataire s'inscrit dans les valeurs et engagements du Groupe VINCI définis dans un ensemble de documents accessibles sur le site internet de VINCI <https://www.vinci.com/> ou sur simple demande auprès du Prestataire : son Manifeste Ensemble, sa Charte Éthique et comportements, son adhésion aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies, sa charte Engagements de performance globale des fournisseurs de VINCI, sa charte Relations sous-traitants et ses Lignes directrices sur les droits humains ; ensemble les « Valeurs de VINCI ». Le Prestataire diffuse et met en œuvre les Valeurs de VINCI dans toutes ses activités et entend diffuser auprès de ses partenaires la politique en matière de droits humains qui y est définie. Il souhaite associer le Client à sa démarche d'amélioration continue en matière de droits humains.

**15.2** Les Parties attachent de plus une importance particulière au respect de la législation et réglementation relative à l'éthique en matière de concurrence et de lutte contre la corruption et relative à l'environnement. En conséquence, le Client s'engage, au titre de ses obligations essentielles, pour lui comme pour ses contractants, (i) à respecter les lois et règlements applicables dans tous les pays où il exerce ses activités, (ii) à respecter les Valeurs de VINCI dans le cadre de l'exécution du Contrat, (iii) à respecter les droits humains en évitant, limitant et réparant ses impacts négatifs actuels et futurs, (iv) à respecter toute législation et réglementation relative à l'éthique en matière de concurrence et de lutte contre la corruption et à exclure tout comportement illicite en la matière, (v) à intégrer les aspects environnementaux dans l'exercice de ses activités et à limiter l'impact environnemental de celles-ci, (vi) à mettre en place et maintenir ses propres politiques et procédures appropriées pour assurer le respect des droits humains, des règles de concurrence et de lutte contre la corruption et des règles relatives à la protection de l'environnement, (vii) à sensibiliser ses collaborateurs sur le respect des droits humains, le respect des règles de concurrence et de lutte contre la corruption et le respect de l'environnement, (viii) à contrôler et assurer le suivi de sa propre chaîne d'approvisionnement et de sous-traitance en imposant le même respect à ses propres cocontractants, (ix) à informer sans délai le Prestataire de toute demande, action ou omission ou événement qui ne serait pas cohérent ou conforme avec les Valeurs de VINCI, le respect de la législation et la réglementation relative à l'éthique en matière de concurrence et de lutte contre la corruption ou relative à l'environnement.

Le Client autorise d'ores et déjà le Prestataire à réaliser ou faire réaliser par tout tiers auditeur un audit sur les sites du Client afin de contrôler le strict respect des engagements énoncés au présent article.

En cas de manquement du Client à se conformer au présent article, outre l'application des sanctions prévues à l'article 16, il indemnisera, tiendra indemne le Prestataire de toutes pénalités, amendes, dommages et intérêts, coûts et/ou dépenses et/ou autres responsabilités résultant dudit manquement.

**15.3** Le Client s'engage à respecter toutes mesures restrictives ou sanctions (telles qu'embargos, gels des avoirs, sanctions économiques, exportation de biens à double usage...) européenne et/ou américaine concernant la vente, l'achat, l'importation, l'exportation ou le paiement de tout bien et/ou la réalisation de toute prestation, lorsque ces mesures ou sanctions sont susceptibles d'affecter directement ou indirectement le Prestataire, son personnel, sa banque, ses intermédiaires commerciaux et/ou financiers, ses fournisseurs et prestataires ainsi que ses clients.

Toute nouvelle mesure restrictive ou sanction entrant en vigueur durant l'exécution du Contrat, de même que toute violation par le Client d'une mesure restrictive ou d'une sanction au cours du Contrat, auront pour effet de suspendre l'exécution des obligations du Contrat et de permettre au Prestataire de mettre un terme à celui-ci avec effet immédiat, si bon lui semble, sans aucun préavis et sans aucune responsabilité vis-à-vis du Client.

## **16 – REMÈDES À L'INEXÉCUTION - SUSPENSION**

**16.1** Sans préjudice de stipulations contraires figurant aux présentes, chaque Partie peut, trente (30) jours après mise en demeure restée sans effet, prononcer la résolution ou la résiliation du Contrat en cas de manquement par l'autre Partie aux obligations incombant à cette dernière au titre du Contrat, sans préjudice de tous dommages et intérêts. Le manquement invoqué doit soit être d'une particulière gravité ou présenter un caractère récurrent de nature à compromettre la sécurité et/ou la continuité de l'exécution du Contrat, soit résulter du non-paiement d'une ou plusieurs factures ou encore de l'abandon non justifié et dûment constaté de l'exécution des Prestations, ou résulter de la suspension du Contrat d'une durée continue ou non de plus de deux (2) mois ou enfin de la violation des règles énoncées à l'article « Éthique et Conformité ». La résiliation aura lieu sans mise en demeure en cas d'infraction à la législation du travail, d'infraction aux règles d'hygiène et/ou de sécurité mettant en danger l'intégrité des personnes et/ou des biens ou en cas de mise en danger des personnes ou des biens.

**16.2** En outre, sans préjudice de toutes dispositions légales ou réglementaires, le Prestataire se réserve le droit en cas de non-paiement par le Client d'une ou plusieurs factures ou de non remise des documents et informations préalables et nécessaires à la bonne exécution du Contrat, etquinze (15) jours après mise en demeure restée sans effet, de suspendre totalement ou partiellement l'exécution des Prestations jusqu'à la remise des documents/informations ou jusqu'au paiement des sommes dues, principal et intérêts, et ce sans encourrir aucune pénalité.

## **17 – FORCE MAJEURE**

Le Prestataire ne pourra être tenu pour responsable de l'inexécution ou de la mauvaise exécution des obligations contractuelles lui incombant lorsque celles-ci résultent d'un cas de force majeure.

La force majeure est entendue comme tout événement, de quelque nature que ce soit, échappant au contrôle du Prestataire qui pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du Contrat et qui empêche l'exécution par celui-ci de l'obligation contractuelle lui incombant.

Le Prestataire invoquant le cas de force majeure devra prendre les mesures propres à pallier ou en limiter les conséquences, dans la limite du raisonnable et sans surcoût pour lui.

Si l'empêchement d'exécution est temporaire, l'exécution des obligations contractuelles lui incombant sera suspendue. Si cette suspension dure plus d'un (1) mois, le Prestataire pourra résilier le Contrat moyennant un préavis raisonnable. Dans ce cadre, aucune indemnité ne pourra être mise à sa charge et le Client devra payer le prix des Prestations réalisées.

## **18 – DONNÉES PERSONNELLES**

**18.1** Dans le cadre du Contrat, les Parties s'engagent à respecter tout droit applicable relatif aux données à caractère personnel (les « **Données Personnelles** ») et en particulier le règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (l'ensemble constituant le « **Droit applicable** »). Les termes commençant par des majuscules dans cet article 18 auront le sens qui leur est donné par le règlement susvisé.

**18.2** Pour l'exécution du Contrat, le Client a la qualité de Responsable de Traitement et le Prestataire de Sous-Traitant. Le Sous-Traitant est autorisé à traiter pour le compte du Responsable de Traitement les Données Personnelles nécessaires à l'exécution du Contrat conformément au Droit applicable et aux stipulations ci-dessous.

Dans ce cadre, le Sous-Traitant s'engage en particulier à :

- traiter les Données Personnelles conformément aux instructions documentées du Responsable de Traitement, pour les seules finalités objet du Contrat et pour les durées n'excédant pas celles nécessaires au regard de ces finalités ;
- mettre en œuvre les mesures de sécurité techniques ou organisationnelles nécessaires à la conservation, l'intégrité et à la protection des Données Personnelles ;
- garantir la confidentialité des Données Personnelles traitées dans le cadre du Contrat ;
- tenir un registre des traitements en conformité avec le Droit applicable ;
- veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les Données Personnelles en vertu du Contrat (i) s'engagent à en respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité et (ii) reçoivent la formation nécessaire en matière de protection des Données Personnelles ;

- prendre en compte, s'agissant de ses outils, produits, applications ou services, les principes de protection des Données Personnelles dès la conception et de protection des Données Personnelles par défaut ;
- lorsqu'il procède à un transfert de Données Personnelles vers un pays tiers à l'Union Européenne, respecter le Droit applicable ;
- notifier au Responsable de Traitement toute violation de Données Personnelles dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance ;
- aider le Responsable de Traitement à s'acquitter de son obligation de donner suite à toute demande des personnes concernées sur l'exercice de leurs droits sur leurs Données Personnelles : droit d'accès, de limitation du traitement, de portabilité, d'effacement ou tout autre droit auquel lesdites personnes pourraient prétendre ;
- aider le Responsable de Traitement dans la réalisation d'analyses d'impact, si de telles analyses étaient nécessaires ;
- en cas de sous-traitance de tout ou partie du traitement des Données Personnelles, à répercuter à son sous-traitant les engagements qu'il a lui-même pris au présent article.

Dans le cas où pour l'exécution du Contrat le Prestataire deviendrait Sous-Traitant et le Client Responsable de Traitement, les stipulations ci-dessus s'appliqueraient également.

## **19 – LITIGES - LOI APPLICABLE - LANGUE**

Le fait que l'une des Parties n'ait pas exigé l'application d'une clause quelconque du Contrat ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation par celle-ci à se prévaloir des droits découlant de ladite clause. Sans préjudice de toutes dispositions d'ordre public, toute demande, réclamation ou action du Client à l'encontre du Prestataire au titre du Contrat devra, sous peine de forclusion, être adressée ou exercée dans les trois (3) ans suivant la connaissance par le Client du fait générateur.

Le Contrat est exclusivement soumis au droit français. Les Parties écartent expressément les dispositions de la Convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises du 11 avril 1980.

En cas de différend ou contestation relatifs à l'interprétation ou à l'exécution du Contrat, pour quelque cause que ce soit, et à défaut d'accord amiable entre les Parties, le tribunal de commerce du siège social du Prestataire sera exclusivement compétent quand bien même il y aurait recours en garantie ou pluralité de défendeurs.

La langue du Contrat étant le français, celle applicable en cas de litige sera également le français. En cas de traduction du Contrat, la version en langue française fera seule foi.



## DOSSIER FICHES TECHNIQUES

—  
COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE  
61 rue de la République  
16560 AUSSAC-VADALLE

**CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENIOR**  
**16560 AUSSAC-VADALLE**

**LOT N° 13 : Électricité – Chauffage - VMC**

# ALARME INCENDIE

## Une gamme complète

Des produits adaptés aux différentes installations, quelque soit le type d'établissement. La gamme Planète apporte à l'installateur et à l'utilisateur de l'efficacité, du confort et de la sécurité.



### Type 4

Référence	Produit	Désignation
NUG31217	Planète T4 1B DM	Type 4 Planète 1 Boucle avec DM
NUG31218	Planète T4 1B	Type 4 Planète 1 boucle
NUG31219	Planète T4 1B FLASH	Type 4 Planète 1 boucle - Flash
NUG31220	Planète T4 2B	Type 4 Planète 2 boucles
NUG31221	Planète T4 2B FLASH	Type 4 Planète 2 boucles - Flash
NUG3098	Kit Type 4	Kit valisette - Type 4 - 1 boucle

Adapté pour les Établissements Recevant du Public (ERPI) ou les établissements industriels nécessitant un Équipement de Type 4.

### Type 3

Référence	Produit	Désignation
NUG31190	Planète BAAS Ma	BAAS Ma Planète - Classe B
NUG31191	Planète BAAS Ma FLASH	BAAS Ma Planète - Flash - Classe B
NUG31192	Planète BAAS MaME	BAAS MaME Planète - Message Enregistré
NUG31193	Planète BAAS MaME	BAAS MaME Planète - Message Enregistré - Flash
NUG31194	BAAL Ma PLANETE B/R	BAAL Ma Planète - B/R

Adapté pour les Établissements Recevant du Public (ERPI) ou les établissements industriels nécessitant un Équipement de Type 3.

### Type 2b

Référence	Produit	Désignation
NUG31182	Planète BAAS Sa	BAAS Sa Planète - son classe A ou B
NUG31183	Planète BAASL Sa	BAASL Sa Planète avec Flash Blanc - son classe A ou B
NUG31189	Planète BAASL Sa	BAASL Sa Planète avec Flash Rouge - son classe A ou B
NUG31184	Planète BAAS SaME	BAAS SaME Planète - Message Enregistré
NUG31185	Planète BAAS SaME	BAAS SaME Planète - Message Enregistré - Flash
NUG31186	Planète BAAL Sa	BAAL Sa Planète - Flash seul Blanc
NUG31187	Planète BAAL Sa R	BAAL Sa Planète - Flash seul Rouge
NUG31188	Casquette BAASIL Sa	Casquette conférant un IP22 au BAASIL Sa

Pour les installations de Type 2b, les BAASL et les BAAL Sa sont installés avec des BAAS Pr :

Référence	Produit	Désignation
NUG31176	BAAS PR. 2	BAAS du type Pr - Planète - 2 boucles
NUG31177	BAAS PR. 4	BAAS du type Pr - Planète - 4 boucles
NUG31178	BAAS PR. 8	BAAS du type Pr - Planète - 8 boucles

Conçu pour les établissements nécessitant un équipement d'alarme de type 2b (établissements scolaires...) ou lorsque l'utilisation d'une temporisation d'alarme restreinte n'autorise pas d'équipements de type inférieur. Possibilité de gérer jusqu'à 8 zones de détection manuelle.

## APPAREILLAGE

### Profil Environnemental Produit

ODACE PRISE 2P+T AFFLEURANTE, 16 A, BORNES AUTO, avec PLAQUE



**Schneider**  
Electric

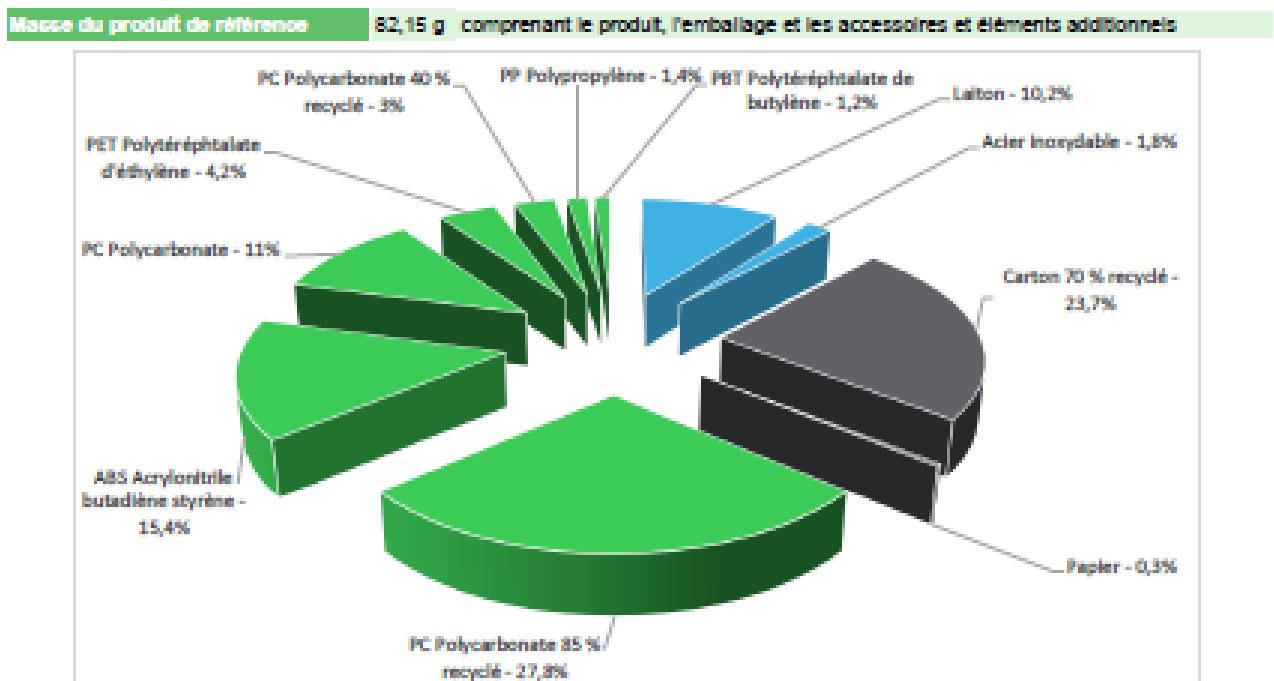


## Informations générales

Produit représentatif	ODACE PRISE 3P+T AFFLEURANTE, 16 A, BORNES AUTO, avec PLAQUE - 8520052-8520702
Description du produit	La prise de courant Odace permet de connecter / déconnecter la fiche d'un appareil électrique, en protégeant l'utilisateur du contact direct.
Description de la gamme	<p>La gamme représentative de ce PEP est : tous types de prises de courant Odace avec et sans terre, affleurante ou non, pour tous types de finitions.</p> <p>Les impacts environnementaux de ces produits de référence sont représentatifs des impacts des autres produits de la gamme étant développés avec une technologie similaire.</p>
Unité fonctionnelle	Connecter/Déconnecter pendant 20 ans la fiche d'une charge consommant 16A maximum sous une tension de 250V tout en protégeant l'utilisateur des contacts directs avec les parties sous tension et et avec un Indice de protection IP21 conformément à la norme IEC 60529 et IK04 conformément à la norme IEC 62262.



## Matières constitutives



Plastiques	64,0%
Métaux	12,0%
Autres	24,0%



## Déclaration substance

Les produits de cette gamme sont conçus conformément aux critères de la directive RoHS (Directive européenne 2011/65/EU du 2 Janvier 2013, amendement de Mars 2015, 2015/863/EU et Novembre 2017, 2017/2102/EU) et ne contiennent pas, ou contiennent dans les proportions autorisées, de plomb, de mercure, de cadmium, de chrome hexavalent, ni de retardateur de flamme (Polybromobiphényle - PBB, Polybromodiphénylétér - PBDE, Phthalate de bis(2-éthylhexyle) - DEHP, Phthalate de benzyle et de butyle - BBP, Phthalate de dibutyle - DBP, Diisobutyl phthalate - DIBP) comme mentionné dans la directive.

Des précisions sur les substances soumises à RoHS et à REACH peuvent être trouvées sur le site Internet de Schneider-Electric Green Premium

<http://www2.schneider-electric.com/sites/corporate/en/products-services/green-premium/green-premium.page>



## Informations environnementales additionnelles

La PRISE ODACE 2P+T AFFLEURANTE, 16 A, BORNES AUTO, avec PLAQUE présente les aspects environnementaux pertinents suivants

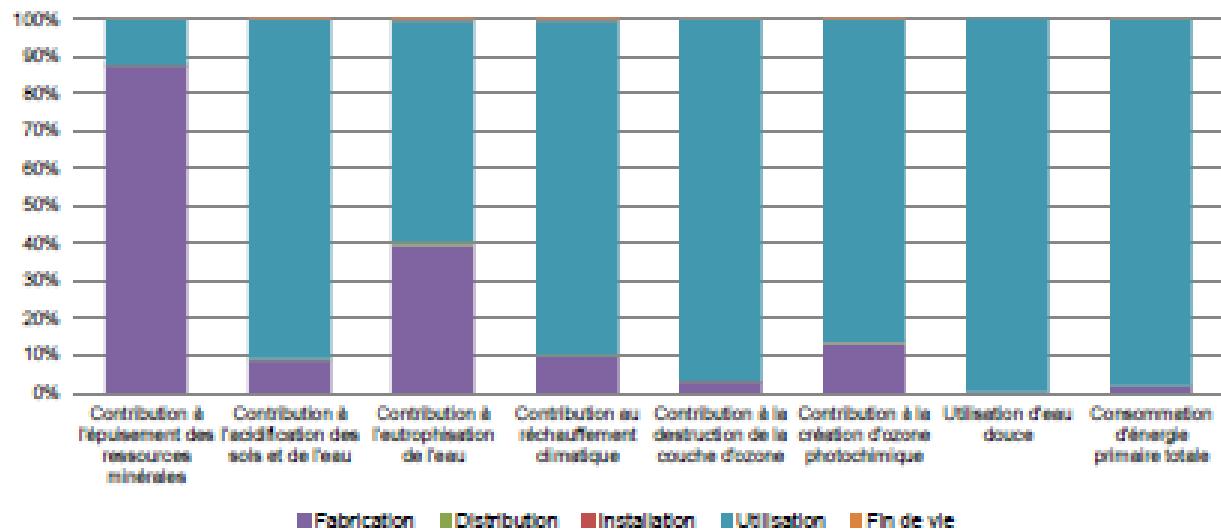
Fabrication	Produit sur un site de production de Schneider Electric certifié ISO14001
Distribution	La masse et le volume de l'emballage ont été optimisés, en accord avec la directive emballage de l'Union Européenne La masse de l'emballage est de 21,2 g, composé de Carton (93,1%), Papier (1,2%), film PP (5,7%) La proportion de matériaux recyclés de l'emballage est de 70% de la masse totale de l'emballage. La distribution du produit a été optimisée par la mise en place de centres de distribution locaux
Installation	Pour l'installer, les produits ne nécessitent pas de procédure spécifique et pratiquement aucune énergie. Le recyclage des emballages (transport et valorisation) est inclus dans la phase d'installation.
Utilisation	Le produit ne nécessite pas d'opération de maintenance spécifique.
Fin de vie	La fin de vie a été optimisée afin de réduire la quantité de déchets et de permettre la récupération des composants et matériaux du produit Le produit ne nécessite pas de traitement de fin de vie spécifique. En fonction des pratiques de chaque pays, ce produit peut entrer dans la filière classique de traitement de fin de vie. Potentiel de recyclabilité : 12% Basé sur la méthode de calcul des potentiels de recyclabilité et de valorisation ECODEEEE (version V1, 20 Sep. 2008 présenté à l'ADEME)



## Impacts environnementaux

Durée de vie de référence	20 ans								
Catégorie de produit	Prise de courant								
Éléments d'installation	Pas de composant spécifique nécessaire								
Scénario d'utilisation	Pendant 20 ans, la puissance absorbée par la prise est égale à 0,3072 W pour un courant de 8A (50% I nominal) pendant 50% du temps et 0 W pendant 50% du temps								
Représentativité géographique	France								
Représentativité technologique	La prise de courant Odace permet de connecter / déconnecter la fiche d'un appareil électrique, en protégeant l'utilisateur du contact direct.								
Modèle énergétique utilisé	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Fabrication</th> <th>Installation</th> <th>Utilisation</th> <th>Fin de vie</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Espagne - Electricity grid mix; AC; consumption mix, at consumer; 230V; ES</td> <td>Electricity grid mix; AC; consumption mix, at consumer; 230V; FR</td> <td>Electricity grid mix; AC; consumption mix, at consumer; 230V; FR</td> <td>Electricity grid mix; AC; consumption mix, at consumer; 230V; FR</td> </tr> </tbody> </table>	Fabrication	Installation	Utilisation	Fin de vie	Espagne - Electricity grid mix; AC; consumption mix, at consumer; 230V; ES	Electricity grid mix; AC; consumption mix, at consumer; 230V; FR	Electricity grid mix; AC; consumption mix, at consumer; 230V; FR	Electricity grid mix; AC; consumption mix, at consumer; 230V; FR
Fabrication	Installation	Utilisation	Fin de vie						
Espagne - Electricity grid mix; AC; consumption mix, at consumer; 230V; ES	Electricity grid mix; AC; consumption mix, at consumer; 230V; FR	Electricity grid mix; AC; consumption mix, at consumer; 230V; FR	Electricity grid mix; AC; consumption mix, at consumer; 230V; FR						

Indicateurs obligatoires		ODACE PRISE 2P+T AFFLEURANTE, 16 A, BORNES AUTO, avec PLAQUE - 9520052-9520762						
Indicateurs d'impact	Unité	Total	Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation	Fin de vie	
Contribution à l'épuisement des ressources minérales	kg Sb eq	1,18E-05	1,02E-05	0*	0*	1,43E-06	0*	
Contribution à l'acidification des sols et de l'eau	kg SO <sub>2</sub> eq	1,20E-02	1,04E-03	4,84E-05	4,97E-06	1,09E-02	1,95E-05	
Contribution à l'eutrophisation de l'eau	kg PO <sub>4</sub> <sup>3-</sup> eq	1,67E-03	6,63E-04	1,11E-05	1,58E-06	9,02E-04	6,10E-08	
Contribution au réchauffement climatique	kg CO <sub>2</sub> eq	3,27E+00	3,19E-01	1,08E-02	1,20E-03	2,93E+00	1,37E-02	
Contribution à la destruction de la couche d'ozone	kg CFC11 eq	4,32E-06	1,35E-07	0*	0*	4,18E-06	4,71E-10	
Contribution à la création d'ozone photochimique	kg C <sub>2</sub> H <sub>6</sub> eq	7,33E-04	9,70E-05	3,45E-06	3,72E-07	6,30E-04	1,97E-06	
Utilisation des ressources		Unité	Total	Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation	Fin de vie
Utilisation d'eau douce	m <sup>3</sup>	6,05E+01	1,52E-01	0*	0*	6,03E+01	0*	
Consommation d'énergie primaire totale	MJ	2,72E+02	4,88E+00	1,50E-01	0*	2,67E+02	9,19E-02	



Indicateurs optionnels		ODACE PRISE 2P+T AFFLEURANTE, 10 A, BORNES AUTO, avec PLAQUE - S520032-S520702						
Indicateurs d'impact	Unité	Total	Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation	Fin de vie	
Contribution à l'épuisement des ressources fossiles	MJ	3,78E+01	3,80E+00	1,49E-01	1,52E-02	3,37E+01	7,39E-02	
Contribution à la pollution de l'air	m <sup>3</sup>	1,61E+02	6,22E+01	4,51E-01	5,59E-02	9,75E+01	6,80E-01	
Contribution à la pollution de l'eau	m <sup>3</sup>	1,02E+02	4,11E+01	1,74E+00	1,78E-01	1,48E+02	9,00E-01	
Utilisation des ressources		Unité	Total	Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation	Fin de vie
Utilisation de matière secondaire	kg	4,93E-02	4,93E-02	0*	0*	0*	0*	0*
Utilisation totale d'énergie primaire renouvelable	MJ	1,96E+01	2,29E-01	0*	0*	1,94E+01	0*	0*
Utilisation totale d'énergie primaire non renouvelable	MJ	2,53E+02	4,65E+00	1,50E-01	0*	2,48E+02	9,18E-02	0*
Utilisation d'énergie primaire renouvelable à l'exclusion des ressources énergétiques utilisées comme matière première	MJ	1,95E+01	1,70E-01	0*	0*	1,94E+01	0*	0*
Utilisation d'énergie primaire renouvelable utilisée comme matière première	MJ	5,87E-02	5,87E-02	0*	0*	0*	0*	0*
Utilisation d'énergie primaire non renouvelable à l'exclusion des ressources énergétiques utilisées comme matière première	MJ	2,52E+02	3,70E+00	1,50E-01	0*	2,48E+02	9,18E-02	0*
Utilisation d'énergie primaire non renouvelable utilisée comme matière première	MJ	9,50E-01	9,50E-01	0*	0*	0*	0*	0*
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ	0,00E+00	0*	0*	0*	0*	0*	0*
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ	0,00E+00	0*	0*	0*	0*	0*	0*
Déchets		Unité	Total	Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation	Fin de vie
Déchets dangereux éliminés	kg	0,00E-01	7,78E-01	0*	0*	5,52E-03	1,17E-01	0*
Déchets non dangereux éliminés	kg	6,46E+00	4,69E-01	0*	1,10E-03	5,99E+00	0*	0*
Déchets radioactifs éliminés	kg	8,88E-02	2,07E-04	0*	0*	8,84E-02	0*	0*
Autres informations environnementales		Unité	Total	Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation	Fin de vie
Matériaux destinés au recyclage	kg	3,57E-02	8,19E-03	0*	2,02E-02	0*	7,35E-03	0*
Composants destinés à la réutilisation	kg	0,00E+00	0*	0*	0*	0*	0*	0*
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg	2,59E-03	0*	0*	0*	0*	2,59E-03	0*
Energie fournie à l'extérieur	MJ	6,31E-05	5,93E-06	0*	5,71E-05	0*	0*	0*

# APPLIQUE LAVABOS ET EVIER



## MAUD SYM 00 LED 6W 2700K blanche

Régllette pour salle d'eau IP44, LED et driver intégrés, version symétrique, simple

Code : 53044



### Caractéristiques techniques

<b>Utilisation</b>	Intérieure	<b>Température de couleur</b>	2700 °K
<b>IP</b>	IP44	<b>IRC / Ra</b>	80 - 84
<b>IK</b>	IK07	<b>Faisceau</b>	130 °
<b>Classe</b>	Classe 2 - double isolation	<b>Flux lumineux total</b>	600 lm
<b>Résistance au feu</b>	750°C	<b>Efficacité lumineuse</b>	95.24 lm/W
<b>Mode de montage</b>	Mur - surface	<b>Température d'utilisation</b>	-20 °C / +40 °C
<b>Matières / Coloris n°1</b>	corps polycarbonate (PC) blanc	<b>Variation</b>	NON
<b>Matières / Coloris n°2</b>	diffuseur / vasque polycarbonate (PC) opale	<b>Durée de vie moyenne</b>	20000 h
<b>Orientation du produit</b>	fixe	<b>Nbre de on/off</b>	10000
<b>Nombre et type de source</b>	14 LED SMD 2835 - 1 circuit / module intégré (non démontable)	<b>Poids net</b>	325 gr
<b>Douille / Culot</b>	Sans	<b>Compatible minuterie</b>	OUI
<b>Puissance nominale / absorbée</b>	1 x 6 W / 6.3 W	<b>Compatible détection</b>	OUI
<b>Tension / Fréquence / Intensité</b>	220-240 V ; 50/60 Hz ; 52 mA	<b>Applications spécifiques</b>	■ Salle d'eau : autorisé Vol.2
<b>Driver / Alimentation</b>	Direct sur réseau appareillage intégré (non démontable)	<b>Recommandations d'installation</b>	Pose horizontale ou verticale. Raccordement avec connexion sans outil.
<b>LOR (Light Output Ratio)</b>	100 %	<b>Autres commentaires</b>	Version simple (sans interrupteur / sans prise). Le corps de l'applique est SYMETRIQUE.
<b>Facteur de puissance</b>	0,53		

# ECLAIRAGE DE SECURITE

## 3.1.4 Blocs Autonomes d'Éclairage de Sécurité

Blocs autonomes SATI - UNILED 2

### Gamme SATI pour petits établissements

3

Bâtiment Basse Consommation	Aucun relâmpage maintenance réduite	Tests automatiques contrôles simplifiés	Garantie 2 ans

#### La gamme UNILED 2 : une même enveloppe pour 4 références

Esthétique uniforme en évacuation et en ambiance

- Blocs d'évacuation à LEDs (versions IP42 et IP65)
- Blocs d'ambiance à LEDs (versions IP42 et IP65)

Cette gamme est destinée aux petits Établissements Recevant des Travailleurs ou du Public (ERP et ERT) et au remplacement des anciens blocs de marque LUMINOX type STD et UNILED.

La gamme UNILED 2 remplace la gamme UNILED, les références produits viennent simplement s'incrémenter d'un chiffre :

LUM16079 devient LUM16179

LUM16078 devient LUM16178

LUM10663 devient LUM10763

LUM10667 devient LUM10767



#### Le saviez-vous ?

La gamme UNILED 2 (100% LED) permet un remplacement aisément des blocs d'ancienne génération LUMINOX de type STD (incandescent) ou UNILED (fluorescent en version ambiance).

- Entraxe de fixation identique aux patères des anciens blocs UNILED et STD
- Reprise de l'empreinte peinture pour les versions évacuation
- Borniers automatiques

# HUBLOT ASYMETRIQUE ECLAIRAGE EXTERIEUR



**■■■ ASYM**

VISSERIE ANTI-VANDALE		TRAITEMENT ANTI UV		ECLAIRAGE ASYMETRIQUE		
22W	4000K	Traité anti UV	IP65	Vis antivandale	PF 0.90	AC220-240V
IK10	82 lm/watt	IRC >80	Installation rapide	<input type="checkbox"/>	EN62471 -R60-	Non gradable d'origine
utilisation -20 / +40°C	850°	40 000 heures	garantie 5 ans	RoHS compliant	CE	

OUTDOOR



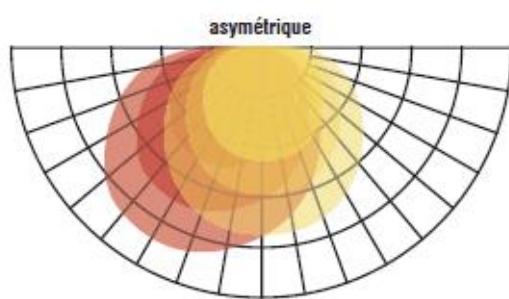
## MATÉRIAUX

Corps en polycarbonate finition blanc ou noir, traité anti-UV, avec vis anti-vandales. Eclairage asymétrique idéal pour les cages d'escalier, sans perte de lumière. Installation rapide.

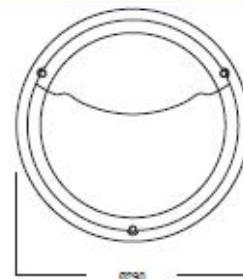
Références	Watts	Lumens	Kelvins	Colisage	Eclairage	Poids
HUBLITO22AN	22W	1 800 lm	4000K	Master carton x 4 pièces	asymétrique	0.89 Kg

N : 4000K      A : éclairage asymétrique

## ANGLE D'ECLAIRAGE



## DIMENSIONS



AIRIS FRANCE SAS  
2, IMPASSE DE LA SOURCE, 13770 VENELLES  
04 42 96 06 66

**AIRIS**  
LED

[www.airisled.fr](http://www.airisled.fr) - ESHOP 24/7

RETRouver toutes nos références, documents et catalogue sur notre ESHOP  
[www.airisled.fr](http://www.airisled.fr)

# HUBLOT WC



## Domeled CLAREO 12W Anti-vandale ACCESS



### AVIS D'EXPERT

D'une grande robustesse, ce Domeled est équipé de vis anti-vandale, et son boîtier en polycarbonate est particulièrement résistant : design anti-arrachement, IK10, IP65.

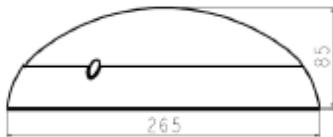
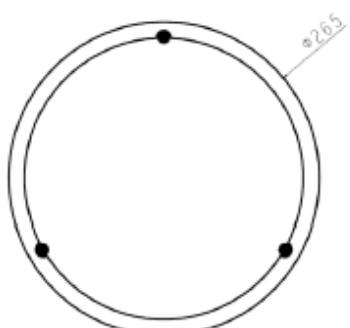


### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Type	Hublot LED	Garantie	5 ans
Puissance	12W	Durée de vie - Lm80	80 000 heures
Type de LED	SMD 2835	Risque Photobiologique	GR0 - Exempt de risque
Alimentation	Interne, Lifud	Matériau	Polycarbonate
Tension d'entrée	200-240VAC 50-60Hz	Dimensions	D265xH85 mm
Facteur de puissance	> 0,9	Poids	0,925 kg
THD	< 20%	Couleur	Blanc
Variable	En option	IP	IP65
Diffuseur	Opale	IK	IK10
Angle	120°	Mode d'installation	Applique, Saillie
IRC	> 80	T° de fonctionnement	-25°C à + 40°C
SDCM	< 5	Utilisation	Intérieur

\* Température de jonction à 85°C et température ambiante à 25°C

### SCHÉMA TECHNIQUE



# INTERPHONE VIDEO

## AIPHONE®

**Pack vidéo 8 BP avec 8 moniteurs GT1M3L programmés**

Réf : GTBV8E

Code : 200388

EAN : 3700596305547

### Caractéristiques techniques

Pack GT vidéo pour 8 logements comprenant :

- 1 platine vidéo 8 boutons d'appel à encastrer (2 x 3 modules), caméra grand angle 170°, pictogrammes et synthèse vocale
- 8 moniteurs vidéo couleur mains libres avec boucle magnétique programmés GT1M3L, vision grand angle avec zoom 1 zone, largeur étroite (125 mm)
- Façade percée VIGIK avec obturateur
- 1 centrale bus audio GTBC
- 1 centrale bus vidéo GTVBC
- 2 distributeurs vidéo 4 directions GT4Z
- 1 distributeur de bus GFC
- 1 alimentation PS2420DM
- Repérage des boutons par rapport aux moniteurs
- Transformateur de gâche à prévoir



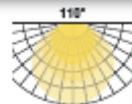
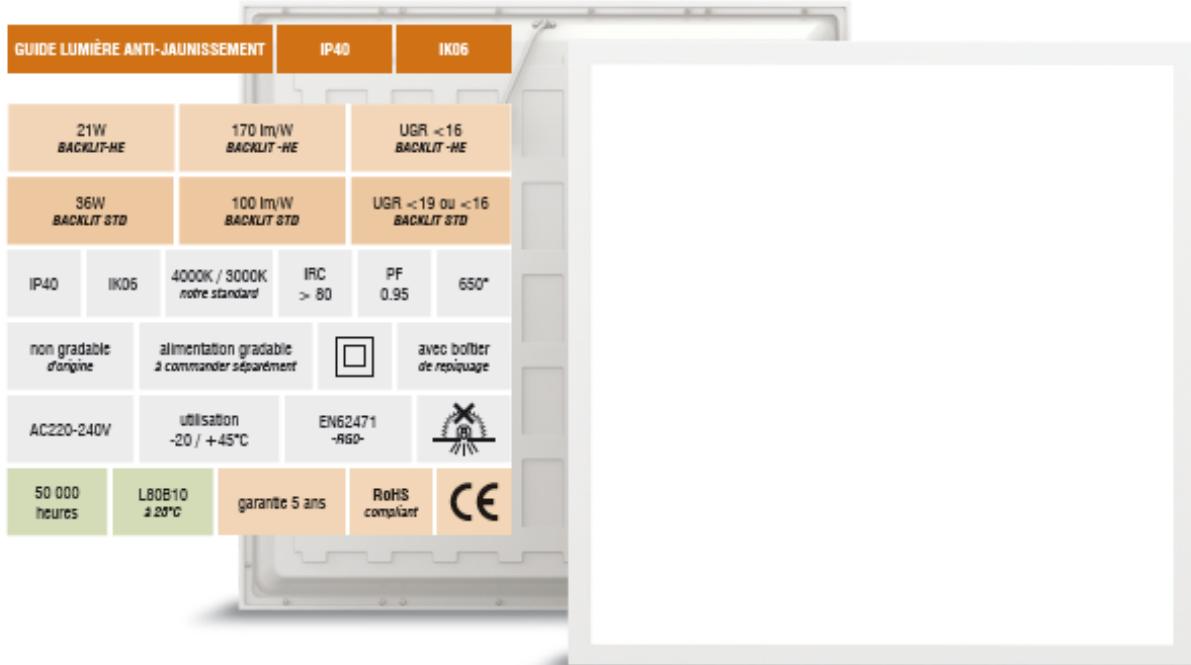
Pack conforme aux exigences de loi d'accessibilité des personnes handicapées



# LUMINAIRE SALLE D'ACTIVITES

## ■ BACKLIT STD & -HE

VAND



### MATÉRIAUX

Cadre en aluminium extrudé, finition blanc RAL9016, dos en fer recouvert de zinc, grande rigidité. Guide lumière PMMA anti-jaunissement. Avec diffuseur opale (UGR<19) ou prismatique anti-éblouissement, effet glacé (UGR<16).



- 1 Je choisis mon panneau avec l'alimentation non gradable intégrée
- 2 Je choisis mon alimentation gradable (si besoin) :  
Gradable "2-en-1"  
Radiofréquence
- 3 Je choisis mon accessoire d'installation :  
Plafond  
Encastré  
Suspension



# RECEPTION TV

Fracarro - Antenne UHF ELIKA 700 canaux 21-48 dipole actif + pointeur emb.indiv. G 47dB

Réf. fabricant ELIKAPRO700C

Réf. Sonepar 00146000080



[Voir la documentation](#)

Comparer

## Spécificités essentielles

- modèle - antenne de télévision
- plage de réception - UHF
- gain max. - 47 dB
- longueur - 92 m
- plage de canaux - 470...694

## Minimum d'achat

- 1 unité(s)

# VMC LOGEMENT

**atlantic**

On est bien chez vous.

Home solutions



**SPIREO**

CONDUTS SOUPLES  
ISOLÉS ET RENFORCÉS



## ASSUREZ LA RÉSISTANCE ET LA DURABILITÉ DE VOS INSTALLATIONS GRÂCE À LA GAINÉ SPIREO

Application simple flux hygroréglable dans le neuf en maison individuelle

### PRODUITS

- Une Structure résistante à l'écrasement et au déchirement
- Une étanchéité garantie avec le conduit spécialement conçu pour les raccords Twist & Go
- Isolation de 25 mm conforme aux exigences DTU et ATEC hygro
- Véritable aide à la mise en conformité RE2020

COMPATIBLE AVEC LES VMC SIMPLE FLUX HYGRORÉGLABLES



### COMPARATIF DE RÉSISTANCE À L'ÉCRASEMENT



Seulement 20 mm entre chaque spire :  
**plus grande résistance à l'écrasement**



38 mm entre chaque spire :  
**moindre résistance à l'écrasement**

Diamètre	Ø	Longueur	Résistance à l'écrasement	Ref.
Conduit souple SPIREO renforcé isolé/hg 25 mm Ø80 L10M	80	10	25	425832
Conduit souple SPIREO renforcé calorifuge 25 mm Ø125 L10M	125	10	25	425833

## Caractéristiques produits sélectionnés

### PRODUIT

Caisson principal	GPE HYGROCOSY BC 2
Code	412319
Marque	Atlantic



### CARACTÉRISTIQUES

Dimensions	L : 315 mm, l : 285 mm, H : 260 mm
Diamètres raccords	Diamètre rejet 160 mm Diamètre cuisine 125 mm Diamètre sanitaire 80 mm
Poids	2 Kg
Alimentation	Mono
Intensité	2 A
Puissance maximale absorbée	0.04 kW
Puissance acoustique à la bouche cuisine	33 dB (A)
Pression acoustique à la bouche cuisine (Lp2m)	19 dB (A)

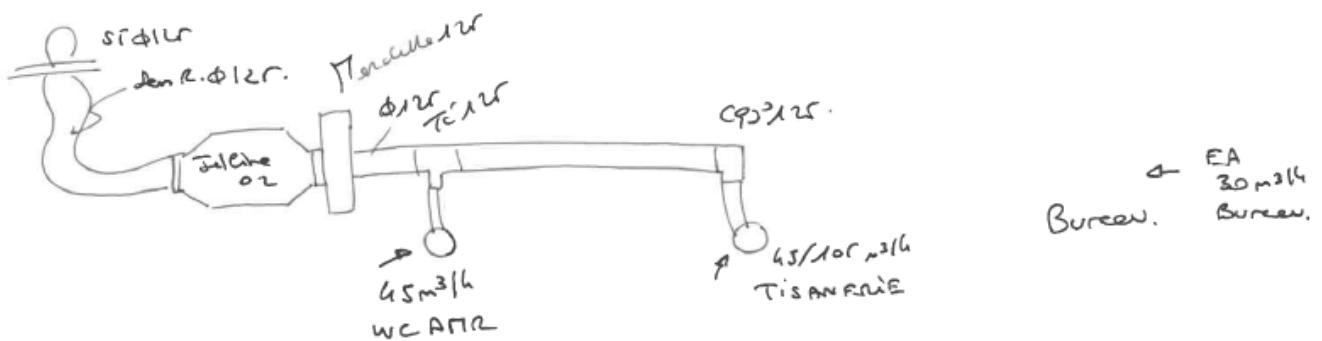
### ATOUTS PRODUIT

- Maîtrise des dépenses énergétiques
- Silence
- Installation facile et rapide
- Twist & Go: fixation rapide et étanche des conduits
- Fixation murale ou suspendue
- Raccordement électrique sans outils
- Etanchéité renforcée

### Liens documentation

- [Site pro](#)
- [Notice Installation](#)
- [Etiquette énergétique](#)

# VMC SALLE D'ACTIVITES



Salle d'activités

EA 30 m³/h  
EA 30 m³/h

↑ ↑  
EA 30 m³/h  
30 m³/h



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE  
61 rue de la République  
16560 AUSSAC-VADALLE

M  
É  
M  
O  
I  
R  
E  
  
T  
E  
C  
H  
N  
I  
Q  
U  
E

## CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENION 16560 AUSSAC-VADALLE

### LOT n°13 – Electricité – Chauffage - VMC

Responsable d'Affaires : Christophe SENTURENNE

DELAGE SYSTEMES  
La Croix Guillot  
16380 FEUILLADE

☎ : 05.45.70.25.77  
✉: [contact@delage-systemes.com](mailto:contact@delage-systemes.com)

# SOMMAIRE

## A. MOYENS DEDIES AU CHANTIER

1. L'organigramme du chantier
2. Le rôle de chacun
3. Une équipe qualifiée
4. Les moyens matériels dédiés à ce chantier
5. Détail du mode opératoire

## B. ORGANISATION

1. Déroulement du chantier
2. Notre gestion des déchets

## C. DEMARCHE SANTE / SECURITE / SOCIALE

Nos engagements

## D. CARACTERISTIQUES DU MATERIEL

Documents techniques

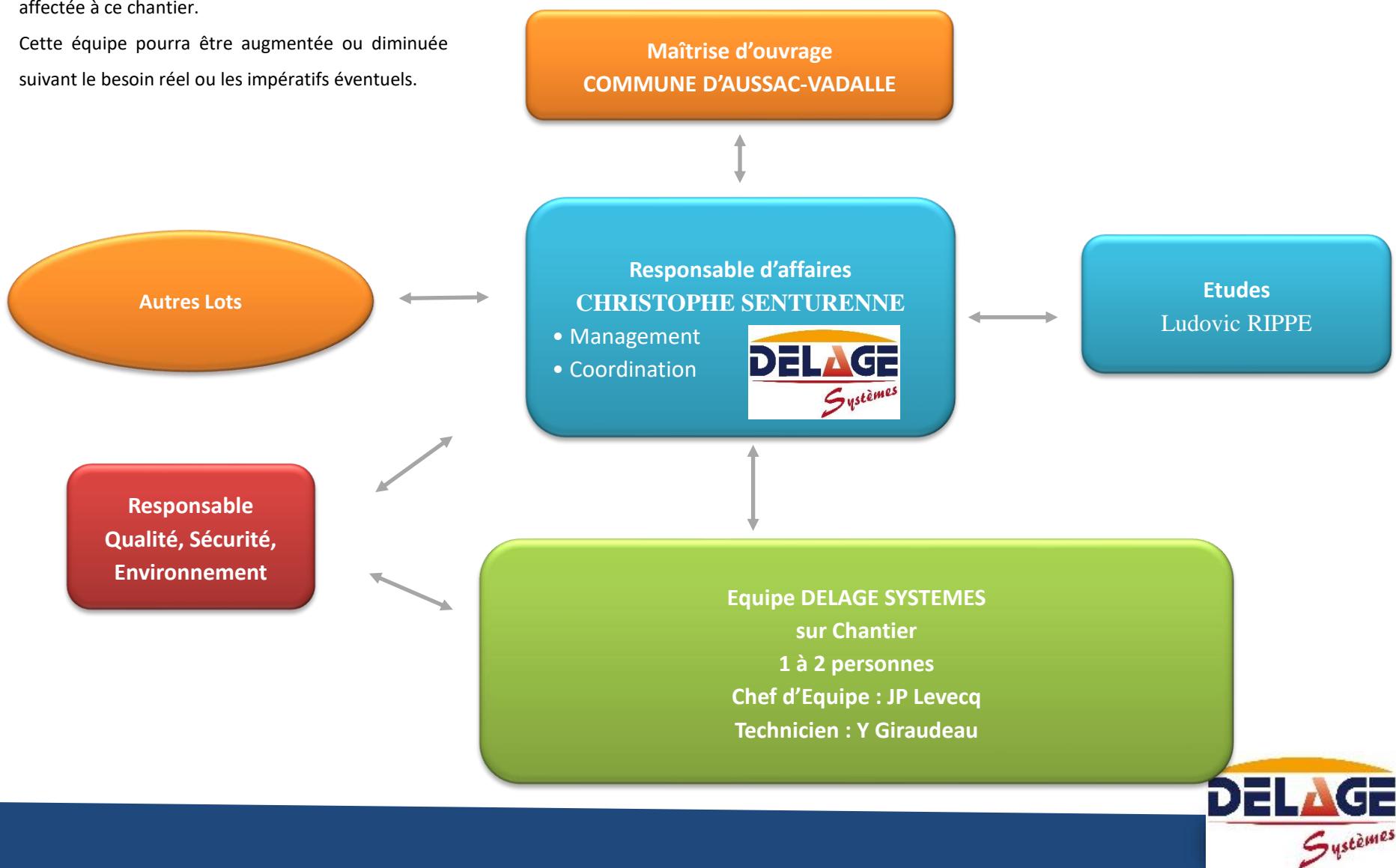
## A. A. MOYENS DEDIES AU CHANTIER

### 1. L'organigramme du chantier

#### Notre effectif sur le site :

Une équipe de 1 à 2 personnes, sera spécifiquement affectée à ce chantier.

Cette équipe pourra être augmentée ou diminuée suivant le besoin réel ou les impératifs éventuels.



# A. MOYENS DEDIES AU CHANTIER

## 2. Le rôle de chacun

La conduite du chantier est sous la responsabilité d'un **RESPONSABLE D'AFFAIRES CONFIRME.**

Spécialisée dans le secteur de l'électricité et de l'industrie depuis plus de 15 ans, cela lui a permis d'acquérir un panel de compétences étendu dans le domaine des courants faibles, notamment les Systèmes de Sécurité Incendie et les courants forts, comme les postes Haute Tension et les sources d'énergie de sécurité.

- Est l'interlocuteur privilégié du maître d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre.
- S'assure que l'ensemble des moyens d'hygiène et de sécurité est en place pendant toute la durée du chantier.
- Valide, pendant la phase préliminaire, l'ensemble des choix techniques de l'opération.
- Présente à la maîtrise d'œuvre et à la maîtrise d'ouvrage les échantillons des produits de l'opération.
- Met les moyens humains afin de respecter les délais du projet.
- Etablit et présente les situations de travaux.
- Assure le suivi administratif de l'opération.

Christophe SENTURENNE : Responsable d'affaires

### La conduite des études d'exécution :

De par son expérience acquise chez DELAGE SYSTEMES dans les domaines du génie électrique, l'assistant responsable d'affaires est à même de vous garantir des études d'exécution conformes au cahier des charges et à la réglementation en vigueur.

- Etablit les fiches produits du projet.
- Etablit l'ensemble des plans d'exécution.
- Effectue les notes de calcul nécessaires au projet.
- Assure, au sein de la cellule de synthèse, l'interface avec les autres corps d'état.

Ludovic RIPPE : Assistant Responsable d'affaires

Il possède une parfaite maîtrise du métier. Il est à l'écoute des intervenants. Formé et recyclé régulièrement, il respecte les règles de l'art, les délais impartis, les spécifications particulières :

- Respecte et fait respecter toutes les règles de sécurité liées au métier et à l'environnement chantier. Applique toutes les procédures qualité de l'Entreprise.
- S'assure de l'accueil et de l'information de tout nouvel arrivant dans son équipe.
- Remonte toutes les informations pour la mise à jour du tableau de suivi de l'affaire

Jean-Paul LEVECQ : Chef de chantier

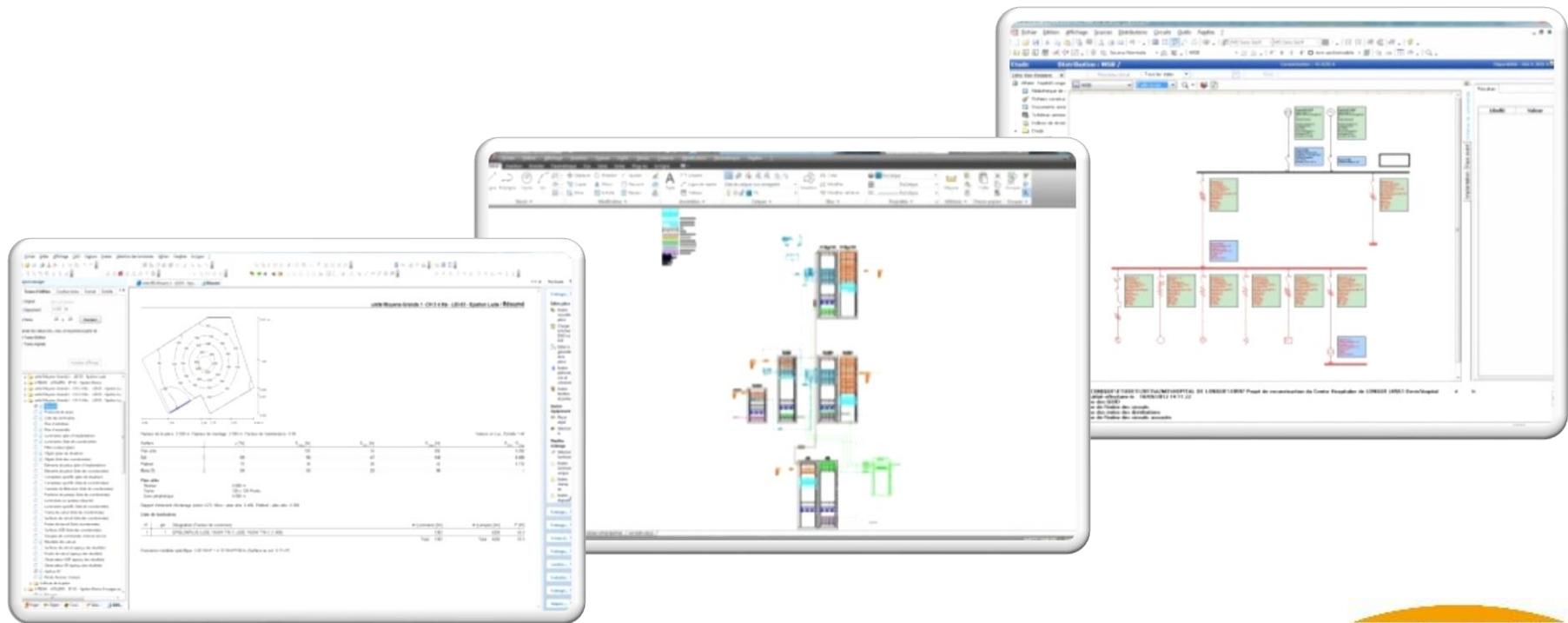
# A. MOYENS DEDIES AU CHANTIER

## 4. Les moyens matériels dédiés au chantier

### Les moyens du bureau d'études

Nos bureaux d'études en charge de la réalisation des dossiers sont équipés :

- Pour le calcul des installations électriques : **CANEKO BT**
- Pour les plans : **Autocad LT 2020**
- Pour les calculs d'éclairage : **Dialux, relux**
- Pour le calcul des Colonnes électriques : **ELIUM**
- Logiciel bureautique : **Suite de MICROSOFT**
- Gestion de l'avancement physique : **Excel**



\* Les marques citées sont propriété des éditeurs

# A. MOYENS DEDIES AU CHANTIER

## 4. Les moyens matériels dédiés au chantier

### Les équipements techniques

- Chacun de nos monteurs est équipé **d'une caisse à outils**, d'outillage électroportatifs, enrouleur et EPI (Harnais, casque, casquette coquée, gants, gilet, chaussures, ...).
- Dans notre magasin, des **outils spécifiques** sont tenus à disposition : dérouleuses, groupe électrogène, chariot élévateur, échafaudages, sertisseuses, coupe câble électrique, différents types de scies électriques, perforateurs avec fil ou sans fils, outils HILTI et SPIT pour travaux spécifiques, ...
- Des **outils de mesure spécifique** sont également à la disposition de chacun : testeur réseau cuivre et fibre, luxmètre, analyseur de réseau, testeur de différentiels, mesureur de terre et différents types de multimètres.



- **Les travaux en hauteur** sont réalisés soit à l'aide de nos échafaudages, PIR ou des nacelles de locations. Le choix étant fait en fonction de la nature du sol, du site, de la hauteur de l'ouvrage, de l'encombrement disponible et de la tâche à effectuer. Dans les 2 cas, les travaux sont réalisés au minimum de 2 personnes équipées de leurs EPI.
- **Les travaux de manutention** des charges lourdes sont réalisés à l'aide d'outils de levage spécifiques ou engins de levage de location avec chauffeur habilité.

## A. MOYENS DEDIES AU CHANTIER

### 4. Les moyens matériels dédiés au chantier



#### L'installation de chantier

- Nous installerons les coffrets de chantier afin d'assurer une alimentation électrique à l'ensemble des intervenants du chantier ainsi que l'éclairage de circulation.



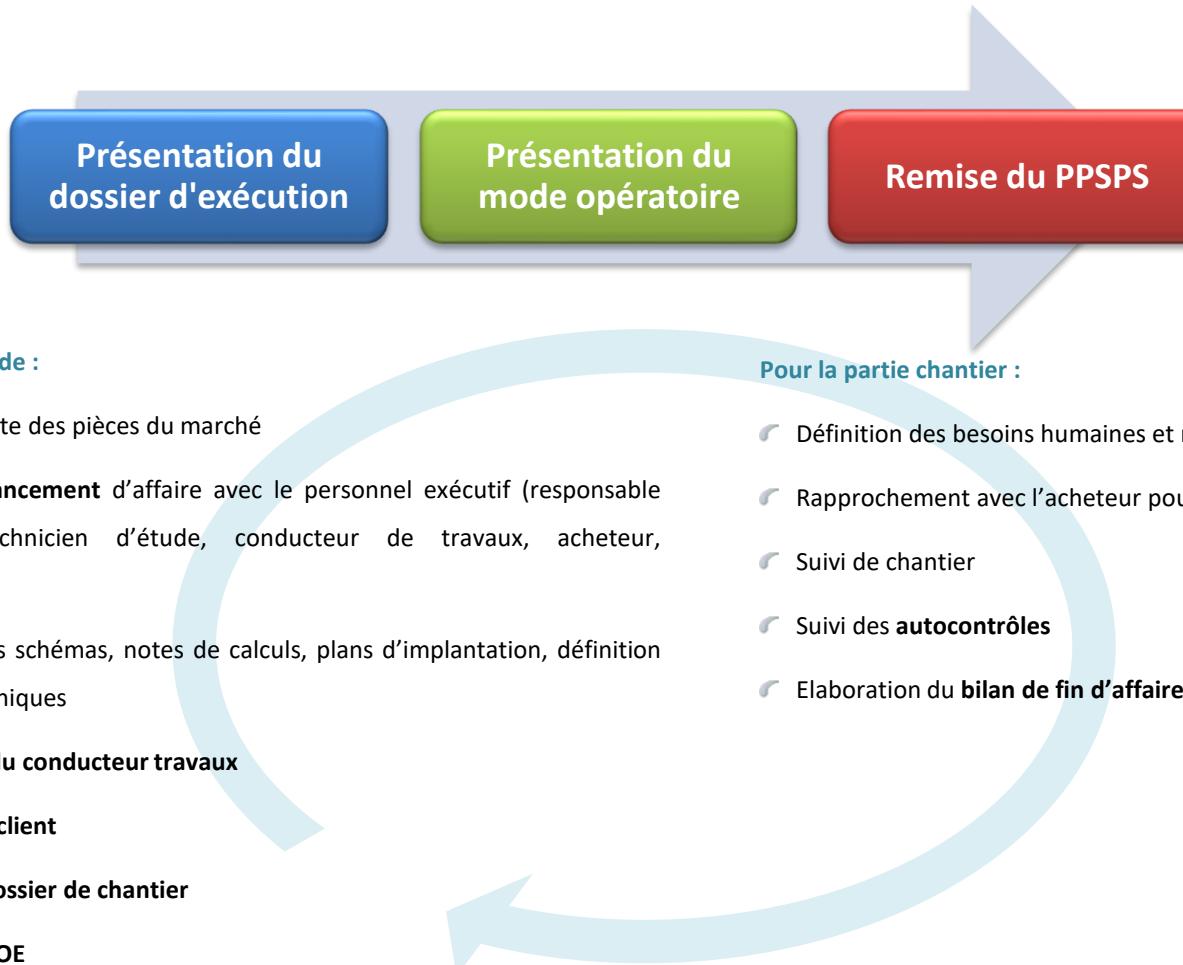
#### Evacuation des déchets

- Les déchets issus de nos travaux seront triés et évacués. Notre intervention génère peu de déchet.

## B. ORGANISATION

### 1. Déroulement du chantier

Pour cette affaire, nous prévoyons de suivre un processus qui se déroule habituellement dans l'ordre chronologique suivant:



## B. ORGANISATION

### 1. Déroulement du chantier

#### Le dossier d'exécution

Nous réaliserons un dossier d'exécution, ce dossier sera diffusé au Maître d'ouvrage et Maître d'œuvre pour approbation. Celui-ci comprend :

- ✓ Les plans d'exécutions avec les détails nécessaires à la compréhension de l'installation
- ✓ Les schémas unifilaires des armoires électriques
- ✓ Les notes de calculs des câbles
- ✓ Les documentations des matériels installés

Ce dossier sera soumis à la validation du client et au bureau de contrôle désigné pour qu'il nous fournisson approbation.

#### Le PPSPS

Suite à la visite du chantier avec l'ASPS nous rédigerons un PPSPS avant le début des travaux, celui-ci sera validé par le correspondant sécurité de notre entreprise et ce, dans le respect des règles de sécurité. Il sera ensuite diffusé au client avant le début de chantier et sera communiqué et signé par l'ensemble de nos opérateurs - intérimaires - personnel en maillage présents sur le chantier. Nous portons un grand intérêt à la réalisation de ce PPSPS qui identifiera les risques présents sur le chantier et pour lesquels nous proposerons des mesures de prévention.

#### La prise de connaissance du chantier

Une étude du terrain entre le maître d'ouvrage et notre entreprise sera faite pour la définition exacte du projet à mettre en œuvre. Nous pourrons ainsi valider :

- ✓ L'installation hygiène du chantier,
- ✓ La validation du matériel avant commande
- ✓ Les contraintes du sites et ainsi prévoir nos moyens de manutention
- ✓ Nos équipements à prévoir pour le travail en hauteur.

#### La validation des plans et schémas d'exécution

Une fois les dossiers d'exécution établis, le technicien d'étude, le conducteur travaux et le responsable d'affaires réalisent une revue des exigences, de la faisabilité technique, des délais de réalisation, de la co-activité potentielle, des moyens humains et matériels.... Si une impossibilité ou une incohérence est détectée, le client en sera informé afin de trouver une accord entre les parties.

## B. ORGANISATION

### 1. Déroulement du chantier

#### Le suivi de chantier

Il s'agit d'un logiciel développé en interne et mis en place dans la société, permettant de mesurer l'avancement d'une tâche, d'une activité ou d'un projet.

Il permet de s'assurer de l'avancée en temps réel du chantier, d'évaluer ce qu'il reste à parcourir, de mesurer les éventuels retards et si nécessaire de renforcer l'équipe. **Notre logiciel est un outil d'aide à la décision.**

#### Une tâche c'est :

- ✓ Un nombre d'heure **estimé initial** : il est évaluée en préparation de projet, avant de commencer la tâche, ... Une fois la tâche démarrée, il est figé.
- ✓ Un nombre d'heure **consommé** : c'est le temps passé sur la tâche, il n'y a pas ou peu de débat.
- ✓ Un nombre d'heure **restant à faire** : c'est l'indicateur clé de suivi de projet. Les équipes et les conducteurs de travaux sont à même de suivre au plus près le reste à exécuter afin d'assurer au client le respect du délai contractuel.

#### Les autocontrôles

Nous contrôlons nos travaux à chaque chantier. Pour cela, une check-list d'autocontrôles est remplie par le chargé de travaux afin d'assurer la qualité de notre ouvrage. Celle-ci est rédigée en fonction des travaux à effectuer.

#### Le dossier d'ouvrage exécuté

Une fois les travaux terminés nous élaborerons un dossier d'ouvrage exécuté (DOE) qui comprendra l'ensemble des éléments suivants :

- ✓ Les plans des installations réalisées,
- ✓ Les fiches techniques de matériels avec les définitions,
- ✓ Le Report sur les supports existants des installations réalisées,
- ✓ Les PV d'essais de tous les systèmes
- ✓ Le DIUO (Dossier d'Intervention Ultérieur sur l'Ouvrage).

# B. ORGANISATION

## 2. Notre gestion des déchets

Dans notre volonté d'être un acteur de référence, notre politique environnementale vise à assurer une gestion des déchets tout en respectant l'environnement par une maîtrise de l'eau, de l'air, du sol, de la faune et de la flore.

### Traitement et recyclage des déchets

Nous disposons de différentes filières de stockage et de valorisation qui nécessite un tri initial. Nos bennes sont mise à demeure sur notre site pour effectuer un tri sélectif. Nous confions aux entreprises locales spécialisées le soin de les récupérer et de nous adresser les certificats de suivi.

Chaque zone de stockage et de tri des déchets est clairement identifiée par des affiches de points de collecte.



### Nos bonnes pratiques :

- *L'incitation au tri est motivée au travers d'une part de l'intéressement distribué par l'Entreprise*
- *Les déchets sont limités au maximum à la source*
- *les feuilles de papier imprimées sont réutilisées en brouillon*
- *Les impressions ou les photocopies sont réalisées en priorité en recto verso, et en noir et blanc.*
- *Des indicateurs de suivi de traitement de nos déchets et de nos consommations d'énergie sont réalisés mensuellement*
- *Les communications et diffusions par courrier électroniques sont encouragées*



## C. DEMARCHE SECURITE / SANTE / INSERTION

### Nos engagements

<u>ORGANISATION</u>	<u>ACTIONS</u>
- PPSPS	- Rappel des gestes et postures
- Débriefing avec le chef de chantier	- EPI + cabane de chantier
- Mise en place des moyens de sécurité de de santé	- Distribution d'eau journalière
- Points réguliers avec le Responsable d'Affaires et le Chef de Chantier	- Mise à dispo de masques, gels hydroalcooliques... (COVID)
- Débriefing en fin de chantier	- Trousse de sécurité (dans chaque véhicule) + extincteur
<u>INSERTION</u>	- Recyclage des formations secouristes
- Concernant ce projet de construction d'une Résidence Senior, nous ferons appel à une agence d'intérim pour l'insertion professionnelle de personnes en insertion pour la pose de l'appareillage.	